

CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE
COMMISSION DES FINANCES

Rapport sur le Préavis 2020/44 du 29 octobre 2020 :

« Budget de fonctionnement de l'exercice 2021 »

« Plan des investissements pour les années 2021 à 2024 »

**« Augmentation de CHF 20'000'000.- du capital-actions de la SILL
Société Immobilière Lausannoise pour Le logement S.A. »**

Composition de la commission :

Johann Dupuis (Président)		COFIN
Sarra Perrin	Rapporteuse	Sous-commission CD
Fabrice Moscheni		Sous-commission CD
Joël Teuscher	Rapporteur	Sous-commission SE
Benjamin Rudaz		Sous-commission SE
Stéphanie Mooser	Rapporteuse	Sous-commission SCS
Alix Aubert		Sous-commission SCS
Matthieu Carrel	Rapporteur	Sous-commission LEA
Jacques-Etienne Rastorfer		Sous-commission LEA
Aude Billard	Rapporteuse	Sous-commission EJQ
Daniel Dubas (1 ^{er} vice-président)		Sous-commission EJQ
Philippe Miauton (2 ^{ème} vice-président)	Rapporteur	Sous-commission FIM
Vincent Brayer		Sous-commission FIM
Romain Felli	Rapporteur	Sous-commission SIL
Valentin Christe		Sous-commission SIL

Municipalité : Florence Germond, Directrice des finances et de la mobilité

Administration : Emmanuel Bourquin, Chef du service des finances

Danièle Balet Nicolet, Adjointe au chef de service

François Vaney, Economiste

Lieu et date des séances : Visioconférence, les 5, 12 et 16 novembre 2020

Table des matières

1.	Travail de la commission	4
2.	Remerciements	4
3.	Budget de fonctionnement 2021	4
3.1.	Considérations générales	4
3.2.	Charges	4
3.3.	Revenus	5
3.4.	Personnel	6
4.	Autofinancement.....	6
5.	Mesures PSAF II.....	6
6.	Budget d'investissement 2021	6
7.	Endettement	7
8.	Analyse des Directions	7
8.1.	Culture et développement urbain (CD).....	7
	Introduction.....	7
	Constations générales	8
	Budget de la direction	9
	Personnel.....	11
	Budget et commentaires par service	12
	Recommandations.....	18
	Conclusions.....	19
8.2.	Sécurité et économie (SE)	19
	Introduction.....	19
	Budget de la Direction.....	20
	Le personnel	21
	Budget et commentaires par service	22
8.3.	Sports et cohésion sociale (SCS)	26
	Introduction.....	26
	Budget de la direction	26
	Le personnel	29
	Budget et commentaires par service	31
	Autorisations d'achats.....	32
8.4.	Logement, environnement et architecture (LEA).....	35
	Introduction.....	35
	Budget de la direction	35
	Personnel.....	36
	Commentaires par service complétant les renseignements complémentaires.....	37
	Conclusions.....	38

8.5. Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)	39
Introduction.....	39
Modification du personnel.....	39
Charges pour 2021	41
Revenus pour 2021.....	43
Conclusions.....	44
8.6. Finances et mobilité (FIM)	45
Préambule	45
Budget de la direction	45
Personnel.....	47
Budget et commentaires par service	49
Conclusions.....	54
Recommandations.....	54
8.7. Services industriels (SIL)	55
Introduction.....	55
Budget de la direction	56
Le personnel	58
Budget et commentaires par service	58
Autorisations d'achat	59
9. Amendements soumis à la COFIN.....	61
Amendement n°1	61
Amendement n°2	61
Amendement n°3.....	62
Amendement n°4.....	62
Amendement n°5.....	62
Amendement n°6.....	63
Amendement n°7	63
Amendement n°8.....	64
Amendement n°9.....	64
Amendement n°10.....	64
Amendement n°11	65
Amendement n°12.....	65
Amendement n°13.....	66
Amendement n°14.....	66
Amendement n°15.....	67
Amendement n°16.....	68
Amendement n°17	68
Amendement n°18.....	69
10. Augmentation de CHF 20'000'000 du capital-actions de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement.....	69
11. Conclusions finales	70

1. Travail de la commission

Ce préavis a été traité par la Commission des finances durant les mois d'octobre et novembre, durant trois séances plénières, précédées de nombreuses visites.

Les Commissaires aux finances, organisés en sept sous-commissions, ont visité l'ensemble des directions de la Ville afin d'obtenir les informations utiles à l'analyse du budget et à l'établissement de leurs rapports. Ils ont pu étudier toutes données pertinentes à disposition et questionner l'administration sur tous les points nécessitant un éclaircissement.

La Commission des finances a pris connaissance de ces rapports lors de ses séances plénières et les a approuvés un par un.

La Commission des finances a travaillé dans un esprit de sérieux et avec une grande application. Dans le même esprit, ce rapport souhaite retransmettre au Conseil communal la minutie du travail des sous-commissaires dans chacune des directions de la Ville.

Les amendements soumis à notre commission ont été discutés et votés. Ils sont intégrés dans ce rapport.

2. Remerciements

La Commission des finances tient à remercier tous les intervenants de l'administration qui ont été auditionnés et qui ont pu apporter l'ensemble des réponses demandées, mais tout particulièrement M. Emmanuel Bourquin, Chef du service des finances, ainsi que Mme Danièle Balet Nicolet et M. François Vaney. Elle adresse également ses vifs remerciements à Mme la Directrice Florence Germond.

3. Budget de fonctionnement 2021

3.1. Considérations générales

Le budget de fonctionnement 2021 prévoit un déficit de 74.6 millions, en hausse de 27 millions par rapport à 2020. 43 millions (57%) de cette somme est toutefois imputable à la crise sanitaire.

Hors effets crise, le budget aurait présenté un résultat en amélioration de près de CHF 16 millions par rapport au budget 2020. Les charges de fonctionnement pour 2021 connaissent un accroissement de 40.6 millions par rapport à 2020 (+2.2%) dont près de la moitié (19.5 millions) est imputable à la crise. Relevons que la hausse des charges de personnel s'élève pour sa part à 0,9%.

La Municipalité finalise la mise en œuvre du Plan structurel d'amélioration financière (PSAF II). Celui-ci permet de dégager des effets positifs à hauteur de 2,9 millions, l'objectif de CHF 35 millions prévu par la démarche sur l'ensemble de la législature est atteint.

3.2. Charges

Charges apurées

(en mios de CHF)	B2020	B2021	Variation	Diff. %
Charges de fonctionnement publiées	1'812.6	1'843.0	30.4	1.7%
- Diminution des imputations internes et transfert de subventions		-0.1		
- Régularisation comptable liée aux principes d'activation des SIL (AFTPU)		-7.5		
+ Diminution des achats d'énergie destinés à la revente (SIL gr. 312)		33.6		
- Péréquation - comptabilisation au brut selon recommandation CFL		-15.7		
Total des charges apurées	1'812.6	1'853.2	40.6	2.2%
Effet COVID-19		-19.5		
Total des charges apurées hors COVID-19	1'812.6	1'833.7	21.1	1.2%

Hors effets COVID ; l'évolution par rapport à 2020 s'explique principalement par la politique salariale (augmentation de 5.4 millions), les investissements dans les axes prioritaires de la Municipalité, que sont la petite enfance et la sécurité (CHF 4.6 mios) et les infrastructures sportives majeures (CHF 3.3 mios).

Les effets du COVID sur les charges (+CHF 19.5 mios) s'expliquent par une augmentation de la prise en charge du déficit des transports publics (+CHF 9.0 mios) et de la facture sociale (impact du décompte, CHF 5.0 mios), un soutien aux commerces (volet social, +CHF 4.3 mios), un soutien à Lausanne Tourisme (+CHF 0.6 mio), un soutien à l'apprentissage (CHF +0.5 mio) et une prolongation de la gratuité des terrasses (+CHF 0.1 mio).

3.3. Revenus

Revenus apurés

(en mios de CHF)	B2020	B2021	Variation	Diff. %
Revenus de fonctionnement publiés	1'765.1	1'768.4	3.3	0.2%
- Diminution des imputations internes et transfert de subvention		-0.1		
+ Diminution des ventes d'énergie (SIL, gr 435)		33.6		
- Régularisation comptable liée aux principes d'activation des SIL (AFTPU)		-7.5		
- Péréquation - comptabilisation au brut selon recommandation CFL		-15.7		
Total des revenus apurés	1'765.1	1'778.6	13.5	0.8%
Effets COVID-19		23.3	23.3	
Total des revenus apurés hors effet COVID-19	1'765.1	1'801.9	36.8	2.1%

Hors effets, COVID, les variations sont principalement dues à une augmentation de revenus dans le domaine de l'Eau (CHF 7.9 mios), des immeubles du patrimoine financier (CHF 2.2 mios) ainsi que des dédommagements provenant de collectivités publiques (CHF - 5,5 mios), notamment de la péréquation intercommunale.

Les effets du COVID sur les revenus impliquent une baisse des recettes fiscales et de l'impôt sur les divertissements (-CHF 23.3 mios).

3.4. Personnel

Par rapport au budget 2020, les effectifs sont en évolution de +55.9 EPT dont 14.5 EPT à mettre en lien avec les thématiques prioritaires ainsi que 20 EPT en lien avec la régularisation des auxiliaires.

Comparaison des charges de personnel

	Budget 2020	Budget 2021	Ecart B19-B20	Diff. %
Charges (en mios de CHF)	605.4	611.1	+5.7	+0.9%

4. Autofinancement

	B2020	B2021	Diff	Diff %
Investissements nets	194.6	178.3	-16.3	-8.4%
./. Autofinancement du compte de fonct.	57.5	44.0	-13.6	-23.6%
Insuffisance d'autofinancement	137.1	134.3	-2.8	-2.0%

Nous constatons que l'autofinancement du compte de fonctionnement est faible, en diminution de 23.6% par rapport au budget 2020 et ce malgré la baisse des investissements nets. Cet état de fait est à mettre en lien avec les effets de la pandémie.

5. Mesures PSAF II

Le budget 2021 finalise la mise en œuvre du Plan structurel d'amélioration financière (PSAF II). Celui-ci permet de dégager des effets positifs à hauteur de 2,9 millions, l'objectif de CHF 35 mios prévu par la démarche est atteint. Il s'agit principalement de la suppression de l'impôt foncier et de nouveaux DDP pour un montant de CHF 1.3 mios et une meilleure couverture des charges (CHF 1.6 mios) notamment dans le domaine du multimédia, de l'unité garage et des financements cantonaux attribués aux activités du SSL.

6. Budget d'investissement 2021

Les dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2021, sans les autorisations d'achats, s'élèvent à CHF 222.8 millions. Une grande

partie de ces dépenses pour 2021 est liée à la rénovation des réseaux, aux établissements scolaires ainsi qu'au projet Métamorphose.

Les principales dépenses d'investissements prévues pour 2020

- Réseaux (voirie, parcs, eau, gaz, électricité) - CHF 60.0 mios
- Etablissements scolaires (Collège St-Roch, Equipements scolaires aux Plaines-du-Loup, Belvédère, Béthusy, Eglantine, Montblesson, etc.) - CHF 30.6 mios
- Métamorphose (Fouilles archéologiques Vidy, travaux préparatoire et réseaux aux Plaines-du-Loup, etc.) - CHF 18.3 mios
- Réfection d'infrastructure pour la distribution et l'évacuation des eaux (Montalègre, Pays d'Enhaut, St-Sulpice, Fenil, etc.) - CHF 17.4 mios
- PALM et Axes-Forts (Tramway, Confrérie-St-François, Mobilité douce, etc...) - CHF 17.2 mios
- Théâtre de Vidy - CHF 13.1 mios
- Divers (Entretien des bâtiments, Centre funéraire de Montoie, Stade de la Pontaise, Smart Metering) - CHF 16.8 mios

7. Endettement

L'endettement net théorique prévu au 31.12.2021 est estimé à 2.179 milliards et sera donc en dessous du plafond fixé par le Conseil communal à 2.4 milliards pour la présente législature.

Par définition, ce montant ne comprend pas les engagements pris au travers des cautionnements ou de la Caisse de pensions du personnel de la commune de Lausanne (CPCL). Ces derniers n'en demeurent pas moins considérables, et devraient être gardés à l'esprit dans la discussion sur la situation financière de la Commune.

8. Analyse des Directions

8.1. Culture et développement urbain (CD)

Introduction

La sous-commission, représentée par Mme Sarra Perrin et M. Fabrice Moscheni a effectué ses visites le 14 octobre 2020 et 21 octobre 2020. Les membres de la sous-commission remercient chaleureusement Mme Nathalie Demierre et M. Joël Tamaro qui les ont assistés de manière très professionnelle, ainsi qu'à Mme Morella Frutiger, qui a notamment organisé toutes les séances.

Les membres de la sous-commission remercient également Mme Nadia Roch, cheffe du Service des Bibliothèques et des Archives de la Ville, Mme Véronique Vogel, Cheffe du Service du contrôle des Finances de la Ville, M. Michael Kinzer, Chef du Service de la Culture, M. Julien Guérin, Chef du Service de l'Urbanisme et M. Jean-Philippe Dapples, responsable administratif du service, M. Simon Affolter, Secrétaire Municipal, M. Frédéric Tétaz, Secrétaire du Conseil communal et finalement M. le Syndic Grégoire Junod.

Le travail effectué par les membres de la sous-commission a consisté en une interview de trente minutes environ avec les différents chefs de service durant lequel une discussion a été

effectuée en comparant les montants budgétés 2021 avec ceux de 2020 ainsi que les éléments ressortant des comptes 2019.

Constations générales

Il est constaté que la Direction prévoit une augmentation des charges par rapport au budget 2020 de CHF 33.1 millions et une augmentation de CHF 23.2 millions par rapport aux comptes 2019.

S'agissant des revenus, il est également prévu une augmentation des revenus de CHF 20.6 millions par rapport au budget 2020 et une augmentation de CHF 10.1 millions par rapport aux comptes 2019.

En outre, le budget ne prévoit pas de baisse de charges pour tenir compte des répercussions liées au COVID.

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
Charges	436 324 400.00	403 171 100.00	33 153 300.00	413 083 859.74
Revenus	208 386 900.00	187 716 300.00	20 670 600.00	198 248 114.85
<i>Excédent de charges</i>	<i>227 937 500.00</i>	<i>215 454 800.00</i>	<i>12 482 700.00</i>	<i>214 835 744.89</i>

Cette augmentation d'excédent de charges (CHF 12'482'700) est due en grande partie à l'augmentation de la participation de la Ville aux charges cantonales (en net CHF 4.4 millions, y compris la péréquation), à une augmentation des subventions en faveur de Beaulieu (CHF 2.5 millions) et la mise en œuvre du soutien aux commerces lausannois pour environ CHF 4.3 millions.

Suite aux différents interviews, il a été soulevé par les membres de la sous-commission que :

- le budget effectué par les chefs de service correspond aux charges courantes. Aucune provision du fait de la situation particulière sanitaire n'a été prise en compte pour l'établissement dudit budget, excepté auprès du Service du Secrétariat Général.
- le Service de la Culture prévoit une augmentation de CHF 3.2 millions d'excédent de charges par rapport aux comptes 2019, pour arriver à CHF 64.2 millions, sachant que le budget des affaires culturelles du canton de Vaud en 2019 s'élevait à environ CHF 76 millions.
- S'agissant de l'exemplarité de la Municipalité, les frais de bouche et autres frais de réception ne tiennent pas compte de la période de crise.
- Il est observé que la ville de Lausanne ne prélève pas d'AVS (part employeur) sur les montants payés aux Municipaux sortant.

Il est observé sous cette direction les flux suivants entre la ville de Lausanne et le canton respectivement les autres communes :

Charges (paiements en faveur du canton et des autres communes)

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
1103.351	114 700 000.00	98 200 000.00	16 500 000.00	102 101 590.00
1104.351	190 225 300.00	181 225 300.00	9 000 000.00	193 063 195.25

1920.351	2 000.00	2 000.00	-	-
	304 927 300.00	279 427 300.00		295 164 785.25

Revenus (paiements provenant du canton et des autres communes)

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
1103.451	201 061 600.00	180 143 900.00	20 917 700.00	190 264 595.10
1401.451	141 600.00	-	141 600.00	-
1920.451	130 000.00	130 000.00	-	29 760.00
1930.451	121 200.00	121 200.00	-	142 650.00
	201 454 400.00	180 395 100.00		190 437 005.10

Ainsi, la ville de Lausanne, grâce au mécanisme de la péréquation financière entre les communes du canton de Vaud, peut prévoir un revenu de CHF 86.3 millions (cf section 6 1103 ci-dessous).

Péréquation intercommunale

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
1103.351 (charges)	114 700 000.00	98 200 000.00	16 500 000.00	102 101 590.00
1103.451 (revenus)	201 061 600.00	180 143 900.00	20 917 700.00	190 264 595.10
Net (revenus)	86 361 600.00	81 943 900.00	4 417 700.00	88 163 005.10

Alors que compte tenu des projets spéciaux, la ville de Lausanne prévoit participer aux charges cantonales à hauteur de CHF 189 millions en 2021 (cf section 6 1104 ci-dessous).

Participation à des charges cantonales

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
1104.351 (charges)	190 225 300.00	181 225 300.00	9 000 000.00	193 063 195.25
1920.351 (charges)	2 000.00	2 000.00	-	-
1401.451 (revenus)	141 600.00	-	141 600.00	-
1920.451 (revenus)	130 000.00	130 000.00	-	29 760.00
1930.451 (revenus)	121 200.00	121 200.00	-	142 650.00
Net (charges)	-189 834 500.00	-180 976 100.00	-8 858 400.00	-192 890 785.25

Budget de la direction

Les charges par service

		CHARGES	part des charges	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud d %	Comptes 2019	éc/bud get/ ptes
100	1000	Conseil communal	0.34	1'418'000	1'356'600	4.53	1'467'136.76	-3.35
	1001	Municipalité	1.04	4'343'200	4'208'300	3.21	4'160'216.00	4.40
110	1103	Secrétariat municipal	28.63	129'893'900	115'431'300	12.53	117'727'519.92	10.33
	1104	Particip. à charges cantonales	44.95	190'225'300	181'225'300	4.97	193'063'195.25	-1.47
111	1110	Secrétariat général	4.28	27'881'300	17'251'300	61.62	17'183'008.34	62.26
140	1401	Culture	16.25	64'838'800	65'510'400	-1.03	62'137'683.49	4.35
180	1800	Contrôle des finances de la VDL	0.42	1'508'200	1'704'900	-11.54	1'642'801.08	-8.19
192	1920	Bibliothèques et archives de la ville	2.44	9'843'300	9'842'700	0.01	9'800'248.92	0.44
193	1930	Service d'urbanisme	1.65	6'372'400	6'640'300	-4.03	5'902'049.98	7.97
		DIRECTION	100.00	436'324'400	403'171'100	8.22	413'083'859.74	5.63

Les revenus par service

		REVENUS	part des charges	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud d %	Comptes 2019	éc/bu dget/ ptes
100	1000	Conseil communal	0.00	300	300	0.00	41'713.20	-99.28
	1001	Municipalité	0.12	244'200	244'200	0.00	406'514.20	-39.93
110	1103	Secrétariat municipal	97.55	203'272'200	182'448'100	11.41	192'885'844.31	5.38
	1104	Particip. à charges cantonales	0.00	-	-	-	-	-
111	1110	Secrétariat général	0.55	1'149'300	1'116'000	2.98	1'297'624.51	-11.43
140	1401	Culture	0.29	605'100	789'000	-23.31	1'115'259.26	-45.74
180	1800	Contrôle des finances de la VDL	0.48	1'004'000	1'006'900	-0.29	1'071'611.20	-6.31
192	1920	Bibliothèques et archives de la ville	0.17	346'600	346'600	0.00	422'056.02	-17.88
193	1930	Service d'urbanisme	0.85	1'765'200	1'765'200	0.00	1'007'492.15	75.21
		DIRECTION	100.00	208'386'900	187'716'300	11.01	198'248'114.85	5.11

Les charges par nature

	CHARGES	part des charges	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud. %	Comptes 2019	écart %
30	Personnel	8.59	37'464'500	40'586'500	-7.69	39'847'024.09	-5.98
31	Biens, services, marchandises	2.14	9'339'220	9'146'700	2.10	8'901'191.92	4.92
33	Amortissements	1.94	8'457'000	8'428'500	0.34	8'639'154.47	-2.11
35	Dédom. à collect. publiques	69.89	304'927'300	279'427'300	9.13	295'164'785.25	3.31
36	Subventions accordées	15.44	67'355'700	56'731'900	18.73	52'079'288.10	29.33
38	Attributions aux réserves	0.02	100'000	-	-	-	-
39	Imputations internes	1.99	8'680'400	8'850'200	-1.92	8'452'415.91	2.70
	DIRECTION	100.00	436'324'120	403'171'100	8.22	413'083'859.74	5.63

Les revenus par nature

	REVENUS	part des charges	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud. %	Comptes 2019	écart %
41	Patentes, concessions	0.63	1'305'000	1'305'000	0.00	678'547.30	92.32
42	Revenus des biens	0.23	482'700	483'700	-0.21	536'186.40	-9.98
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	1.90	3'968'400	4'356'100	-8.90	5'372'131.20	-26.13
45	Dédom. de collect. publiques	96.67	201'454'400	180'395'100	11.67	190'437'005.10	5.79
46	Subventions diverses	0.00	-	-	-	-	-
48	Prélèvements sur les réserves	0.00	-	-	-	-	-
49	Imputations internes	0.56	1'176'400	1'176'400	0.00	1'224'244.85	-3.91
	DIRECTION	100.00	208'386'900	187'716'300	11.01	198'248'114.85	5.11

Personnel

Cette direction comptera, selon les budgets 2021, 246.63 emplois équivalent plein temps (ci-après : EPT). Il est à noter que ce nombre d'EPT ne tient compte que des contrats à durée déterminée (CDD) et des contrats à durée indéterminée (CDI). Les employés auxiliaires ne font pas partie de cet inventaire.

		Département	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud
100	1000	Conseil communal	4.55	4.55	0.00
	1001	Municipalité	7.00	7.00	0.00
110	1103	Secrétariat municipal	54.40	64.30	-9.90
111	1110	Secrétariat général	39.00	38.80	+0.20
140	1401	Culture	43.35	54.75	-11.40
180	1800	Contrôle des finances de la VDL	8.50	9.50	-1.00
192	1920	Bibliothèques et archives de la ville	51.93	52.87	-0.94
193	1930	Service d'urbanisme	37.9	37.9	0
		DIRECTION	246.63	269.67	-23.04

Budget et commentaires par service

100 Autorités

1000 Conseil communal

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
Charges	1 418 000.00	1 356 600.00	61 400.00	1 467 136.76
Revenus	300.00	300.00	-	41 713.20
Excédent de charges	1 417 700.00	1 356 300.00	61 400.00	1 425 423.56

Il est constaté que le Service en charge du Conseil communal prévoit une augmentation de l'excédent des charges par rapport au budget 2020 de CHF 61'400 et une augmentation non substantielle d'environ CHF 8'000 par rapport aux comptes 2019.

Commentaires sur certains postes :

1000.300 Augmentation du poste dévolu aux jetons de présence des conseillers communaux.

L'augmentation de cette charge budgétée tient compte du nombre croissant de dépôts effectués par les conseillers communaux impliquant une augmentation des commissions.

1000.303 Augmentation du poste dévolu aux cotisations sociales des jetons de présence des conseillers communaux

1001 Municipalité

Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
-------------	-------------	-------	--------------

Charges	4 343 200.00	4 208 300.00	134 900.00	4 160 216.00
Revenus	244 200.00	244 200.00	-	406 514.20
<i>Excédent de charges</i>	<i>4 099 000.00</i>	<i>3 964 100.00</i>	<i>134 900.00</i>	<i>3 753 701.80</i>

Il est constaté que les charges budgétées relatives aux municipaux actifs et retraités augmentent par rapport au budget 2020 de CHF 135'000 environ. Si ce budget est comparé aux comptes 2019, cela représente une augmentation de CHF 345'000. Cette augmentation se justifie par deux nouveaux rentiers en 2021.

Commentaires sur certains postes :

- 1001.304 Augmentation des cotisations paritaires LPP selon la CPCL
Il s'agit d'un compte témoin (intégralement financé par l'employeur) qui est constitué puis reversé à la Ville lors de l'ouverture d'une rente. En d'autres termes, il s'agit du coût de la dotation LPP (selon minimum légal et sur facture CPCL). Il s'agit des bonifications annuelles individuelles et du coût de l'intérêt minimum sur les comptes individuels LPP. Le critère de calcul se base sur l'évolution des bonifications selon la LPP (art.16). Ce compte est intégralement financé par l'employeur et correspond à un mix entre prévoyance obligatoire et sur-obligatoire.
- 1001.307 Augmentation des rentes versées à des nouveaux retraités selon la CPCL
- 1001.436 Un prélèvement sur les salaires des municipaux est reconnu en recette au sein de ce compte (part employé). Dans cette rubrique, sont reconnus également le remboursement partiel de rente des anciens municipaux encore actifs en cas d'activité.

110 Secrétariat municipal

1103 Secrétariat municipal

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
Charges	129 119 200.00	115 431 300.00	14 462 600.00	117 727 519.92
Revenus	203 272 200.00	182 448 100.00	20 824 100.00	192 885 844.31
<i>Excédent de revenus</i>	<i>73 378 300.00</i>	<i>67 016 800.00</i>	<i>6 361 500.00</i>	<i>75 158 324.39</i>

Ce service représente l'état-major de la municipalité et prévoit une augmentation des revenus par rapport au budget 2020 de CHF 6.3 millions. Si ce montant est comparé aux comptes 2019, le service prévoit une diminution de revenu net d'environ CHF 1.7 millions.

L'unité Santé et Sécurité au Travail (USST) a été transférée à la direction Finances et mobilité (FIM), au SPEL, et s'appelle désormais Domaine Santé et Sécurité au Travail (DSST). Plusieurs rubriques sont impactées en 2021 pour un montant total de CHF 2'063'200.-

Au niveau de la participation à des charges cantonales et communales (péréquation), il est constaté les éléments suivants :

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
1103.351	Charges	114 700 000.00	98 200 000.00	16 500 000.00	102 101 590.00
1103.451	Revenus	201 061 600.00	180 143 900.00	20 917 700.00	190 264 595.10
	<i>Excédent de revenus</i>	<i>86 361 600.00</i>	<i>81 943 900.00</i>	<i>4 417 700.00</i>	<i>88 163 005.10</i>

Il est prévu une amélioration du solde de CHF 4.4 millions en faveur de Lausanne en comparaison au montant budgété en 2020.

Commentaires sur certains postes :

- 1103.300 Rémunération des scrutateurs dans le cadre des élections communales
- 1103.301 La diminution est due au transfert de l'USST à la direction Finances et mobilité (FIM), ainsi qu'au transfert de l'unité Naturalisation à la direction Sports et cohésion sociale (SCS) ; création de l'Unité Amélioration des Prestations et Innovation (UAPI)
- 1103.318 Augmentation des frais d'affranchissements liés aux élections communales
- 1103.319 Augmentation due principalement aux frais d'impression et de mise sous pli des bulletins électoraux
- 1103.330 Augmentation des défalcons concernant les infractions sur le domaine privé
- 1103.331 Augmentation de l'amortissement du projet lié au remplacement de l'application informatique du Registre civique
- 1103.351 Augmentation de l'alimentation du Fonds de péréquation suite à la comptabilisation au brut de revenus selon une recommandation du Contrôle des finances de la Ville (CFL) (+CHF 15.7 millions) (voir également rubrique 1103.451)
- 1103.365 Reclassement comptable de subventions vers des autres services de la Direction
- 1103.366 Elargissement des cadeaux offerts aux nonagénaires à mettre en lien avec une diminution de la rémunération des délégués
- 1103.431 Transfert de l'unité Naturalisations à la Direction des sports et de la cohésion sociale
- 1103.436 Financement de l'activité de Lausanne à table par le Fonds du Développement Durable
- 1103.451 Augmentation essentiellement en lien avec la comptabilisation au brut du retour « solidarité » selon une recommandation du CFL (+CHF 15.7 millions, montant équivalent à la rubrique 1103.351), du retour lié à la thématique « transports » (+CHF 4.1 millions)

1104 Participation à des charges cantonales

Au niveau de la participation à des charges cantonales et communales (projets spéciaux), il est constaté les éléments suivants :

		Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
1104.351	Charges	190 225 300.00	181 225 300.00	9 000 000.00	193 063 195.25

Le détail de la participation peut se résumer de la manière suivante :

Flux avec le canton en millions	Budget 2021	Budget 2020
Facture sociale	115.0	115.0
Participation des communes au déficit des transports publics	67.6	58.6
Réforme de la police	7.6	7.6
TOTAL	190.2	181.2

L'augmentation est due aux déficits importants des entreprises de transport (CHF 9 millions), conséquence de la crise du COVID-19 (1104.351).

1110 Secrétariat général

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
Charges	27 881 300.00	17 251 300.00	10 630 000.00	17 183 008.34
Revenus	1 149 300.00	1 116 000.00	33 300.00	1 297 624.51
Excédent de charges	26 732 000.00	16 135 300.00	10 596 700.00	15 885 383.83

La Direction et le secrétariat du Syndic coordonne l'administration transversale et prévoit une augmentation de plus de 60 % de son excédent de charges afin de passer de CHF 16 millions à CHF 26.7 millions.

Cette augmentation s'explique par la mise en œuvre du soutien aux commerces lausannois pour environ CHF 4.3 millions et une augmentation des subventions de CHF 6 millions, notamment en faveur de Beaulieu.

Commentaires sur certains postes :

- 1110.310 Mise en œuvre du rapport- préavis N° 2020/35 « Soutien au commerce lausannois. Soutien au pouvoir d'achat des ménages et au commerce de proximité »
- 1110.319 Mise en œuvre du rapport- préavis N° 2020/35 « Soutien au commerce lausannois. Soutien au pouvoir d'achat des ménages et au commerce de proximité »
- 1110.365 Reclassement comptable des subventions pour Beaulieu (+CHF 3.3 millions) et subvention accordée dans le cadre du préavis N° 2018/60 relatif à la restructuration de la Fondation de Beaulieu (+CHF 2.2 millions) ; subvention complémentaire à Solidarité internationale (+CHF 125'000.-) et nouvelle subvention octroyée à la Fondation Capitale olympique (+CHF 125'000.-) provenant l'une et l'autre d'un prélèvement supplémentaire de CHF 250'000.- dans le Fonds du développement durable (FDD) (voir rubrique 1110.439 ci-dessous)

1110.366	Mise en oeuvre du rapport- préavis N° 2020/35 « Soutien au commerce lausannois. Soutien au pouvoir d'achat des ménages et au commerce de proximité »
1110.390	Augmentation des intérêts sur les objets d'investissements des Plaines-du-Loup et Beaulieu S.A.
1110.434	La facturation des prestations du Bureau de développement et projet Métamorphose et de la Commission immobilière se fait selon l'avancement des projets, les recettes ne sont pas régulières
1110.439	Soutien du Fonds du développement durable à Solidarité internationale et à la Fondation Capitale olympique (voir rubrique 1110.365 ci-dessus)

1401 Service de la Culture

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
Charges	64 838 800.00	65 510 400.00	-671 600.00	62 137 683.49
Revenus	605 100.00	789 000.00	-183 900.00	1 115 259.26
<i>Excédent de charges</i>	<i>64 233 700.00</i>	<i>64 721 400.00</i>	<i>-487 700.00</i>	<i>61 022 424.23</i>

Il est ainsi constaté que le Service de la Culture prévoit une diminution des charges par rapport au budget 2020 de CHF 671'600 mais une augmentation de CHF 2.7 millions par rapport aux comptes 2019, pour un total de CHF 64.8 millions. S'agissant des revenus, il est également prévu une diminution des revenus de CHF 183'900 par rapport au budget 2020 et une diminution des revenus de CHF 510'160 par rapport aux comptes 2019.

Sur le plan culturel, en 2021, le Musée de design et d'arts appliqués contemporains (MUDAC) sera effectivement transféré au pôle muséal Plateforme 10, sous la responsabilité du Canton de Vaud. Plusieurs rubriques sont impactées dans le cadre de cette opération.

Les subventions ont augmenté notamment afin de soutenir les institutions lausannoises pour affilier dès le premier franc les artistes salariés au deuxième pilier.

Historiquement, entre 2014 et 2021 les subventions ont augmenté de 27% pour passer de CHF 40.9 millions à 51.8 millions par an.

Cette augmentation inclut l'intégration dans les subventions de l'imputation interne des loyers subventionnés en 2018 (5,3mio) qui étaient auparavant comptabilisés dans la nature 390.3.

En 2021, une subvention convenue avec le Canton permettra le transfert du Mudac (2mio). Les subventions de Beaulieu prévues jusqu'en 2020 au service de la Culture ont été reclassées chez SGCD. Le subventionnement des DDP du MCBA par la ville ont été transférées du Secrétariat municipal vers le service de la Culture.

Selon les chiffres pondérés du Service de la Culture (c'est-à-dire en enlevant ce qui ne relève pas de subventions directes et ce qui n'est pas comparable entre années – Beaulieu, etc.), l'augmentation des subventions est de 1mio entre 2012 et 2021, soit de 2,4%.

Subvention

Budget 2021	51 841 500
Budget 2020	50 765 800
Comptes 2019	47 652 894

Comptes 2018	47 346 286
Comptes 2017	41 591 841
Comptes 2016	41 567 073
Comptes 2015	41 009 729
Comptes 2014	40 924 334

Commentaires sur certains postes :

1401.301	Diminution due au transfert du mudac vers Plateforme 10
1401.318	Diminution due essentiellement au transfert du mudac vers Plateforme 10
1401.331	Amortissement des dépenses d'investissement pour le Cinéma Capitole (assainissement et agrandissement du bâtiment)
1401.365	Augmentation due à la subvention en faveur de Plateforme 10 pour le mudac, ainsi qu'à un reclassement des subventions au MCBA
1401.380	Mise en œuvre du préavis N° 2020/19 « Politique de relance de la culture lausannoise suite à la crise du COVID-19 ». Attributions au « fonds de risque pour institutions culturelles », ainsi qu'au « fonds d'investissement pour productions culturelles »
1401.390	Suppression des charges d'exploitation du Cinéma Capitole durant les travaux de rénovation
1401.436	Fin du soutien à durée déterminée du Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) pour l'engagement d'un chef de projet pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020
1401.451	Participation du Canton aux charges d'exploitation de la maison Gaudard et du dépôt de Villamont 4 jusqu'au transfert final du mudac à Plateforme 10

1800 Contrôle des finances de la Ville de Lausanne

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
Charges	1 508 200.00	1 704 900.00	-196 700.00	1 642 801.08
Revenus	1 004 000.00	1 006 900.00	-2 900.00	1 071 611.20
Excédent de charges	504 200.00	698 000.00	-193 800.00	571 189.88

Le Contrôle des Finances, chargé de procéder à des missions en tant qu'organe de révision et d'auditeur interne, prévoit une baisse de son excédent de charge par rapport au budget 2020 de CHF 193'800.

Cette diminution s'explique par un transfert de poste dans le but de créer une nouvelle unité, l'Unité Amélioration des Prestations et Innovation (UAPI) (1800.301).

1920**Bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne**

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
Charges	9 843 300.00	9 842 700.00	600.00	9 800 248.92
Revenus	346 600.00	346 600.00	-	422 056.02
<i>Excédent de charges</i>	<i>9 496 700.00</i>	<i>9 496 100.00</i>	<i>600.00</i>	<i>9 378 192.90</i>

Il est ainsi constaté que le Service des Bibliothèques et Archives de la Ville de Lausanne ne prévoit pas de modification quant à leur budget en comparaison au budget 2020. En comparaison avec les comptes 2019, il est prévu une augmentation de l'excédent de charges d'environ CHF 118'000.

1930**Service de l'urbanisme**

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019
Charges	6 372 400.00	6 640 300.00	-267 900.00	5 902 049.98
Revenus	1 765 200.00	1 765 200.00	-	1 007 492.15
<i>Excédent de charges</i>	<i>4 607 200.00</i>	<i>4 875 100.00</i>	<i>-267 900.00</i>	<i>4 894 557.83</i>

Ce service prévoit une baisse de l'excédent de charges de CHF 267'900, diminution due principalement à la fin de l'amortissement du crédit relatif au préavis N° 2017/31 « Etudes régionales » (compte 1930.331)

Recommandations

- Fournir à la COFIN une note synthétique expliquant les flux d'argent entre la Ville de Lausanne et Beaulieu, y compris entre ses parties prenantes.

Cette recommandation a été acceptée par 5 OUI, 4 NON, 4 abstentions.

- Demander à la direction de revoir les ambitions de la Ville quant au soutien de la culture.

Cette recommandation a été refusée par 9 NON, 3 OUI, 1 abstention.

- Vérifier que la Ville est conforme à la L'AVS s'agissant des paiements en faveur des municipaux (actifs et non actifs)

Cette recommandation a été refusée par 7 NON, 5 OUI, 1 abstention.

- Demander à la Municipalité de suivre un devoir d'exemplarité en réduisant les frais somptuaires

Cette recommandation a été refusée par 8 NON, 5 OUI.

- Demander à la municipalité de mettre en place une politique de frein à l'endettement de manière proactive

Cette recommandation a été refusée par 8 NON, 5 OUI.

Conclusions

Au vu des explications apportées ci-dessus, la sous-commission de la Direction de la culture et du développement urbain (CD) vous invite à accepter le budget 2021.

Sarra Perrin (rapporteuse)

Fabrice Moscheni

Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction CD par :

Oui : 10

Non : 1

Abstention : 2

Elle vous recommande d'en faire de même.

8.2. Sécurité et économie (SE)

Introduction

La sous-commission, constituée de MM. J. Teuscher (rapporteur) et B. Rudaz, a effectué ses visites de manière virtuelle les 27 et 29 octobre 2020. Nous remercions sincèrement M. E. Ravaz pour l'organisation sans faille de ces visites. Nos remerciements s'adressent également aux différentes cheffes et chefs de service pour leur disponibilité ainsi que leurs explications et renseignements détaillés.

Le budget de la Direction Sécurité et Économie ne présente pas de grosses variations et offre une continuité aux années précédentes avec toutefois une croissance globale supérieure de 4.23%. Ce chiffre moyen ne reflète pas une tendance générale mais est principalement l'expression de la hausse des coûts du traitement des eaux usées liée à la mise en service de la nouvelle STEP de Vidy, dans un service (service de l'eau) pour lequel tous les coûts sont compensés par des mouvements de réserves.

Pour les revenus, la baisse de l'activité économique liée à la crise du COVID-19 se retrouve dans une certaine mesure dans les chiffres du budget 2021. Malgré cette baisse, l'évolution des revenus est positive de 4.18% et permet de maîtriser l'excédent de charges de la Direction Sécurité et Économie à 4.35%. Il est toutefois à noter que la situation actuelle de la crise du COVID-19 génère une grande incertitude sur l'exercice à venir.

Il ressort des visites que la marge de manœuvre permettant des mesures d'économies ciblées est très limitée. Il est à noter également que ce budget est le premier qui permet une comparaison correcte du compte 2504 qui regroupe le service de protection et sauvetage depuis quelques années.

Budget de la Direction

Les charges par service

		CHARGES	part des charges %	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud. %	Comptes 2019	écart budget-cptes. %
200	2000	Secrétariat général	1.25	3 865 200	3 848 200	0.44	3 824 782.61	1.06
200	2001	Taxis	0.29	885 400	878 000	0.84	868 168.85	1.98
220	2200	Commerces, manifestation, séjour	2.15	6 623 200	6 549 600	1.12	6 136 604.43	7.93
220	2201	Inhumations et incinérations	1.78	5 482 500	5 623 900	-2.51	3 301 960.39	66.04
230	2300	Contrôle des habitants	1.63	5 027 700	5 038 100	-0.21	4 748 502.83	5.88
241	2410	Corps de police	35.75	110 214 300	108 041 200	2.01	104 576 759.43	5.39
250	2500	Secours et incendie	-	-	-		25 455 143.59	
250	2501	Office de la sécurité civile	-	-	-		6 142 872.86	
250	2502	Groupe sanitaire	-	-	-		7 198 427.30	
250	2503	Pompes funèbres officielles	-	-	-		1 543 189.20	
250	2504	Service de protection et sauvetage	13.21	40 742 600	41 013 600	-0.66	-	
291	2910	Eau potable	24.23	74 723 000	72 213 900	3.47	75 322 624.77	-0.80
291	2911	Evacuation eaux claires et usées	9.44	29 101 800	25 120 000	15.85	25 908 120.75	12.33
291	2912	Traitement des eaux usées	10.27	31 662 400	27 487 000	15.19	23 781 819.32	33.14
		TOTAL	100.00	308 328 100	295 813 500	4.23	288 808 976.33	6.76

2410 : 4.2 EPT viennent finaliser l'augmentation prévue du programme de législation.

2911 et 2912 : Charges, notamment d'amortissement liées à la mise en service de la nouvelle STEP et au fonctionnement de EPURA SA.

2912 : Ce compte est dans la clé de répartition Cistep.

Les revenus par service

		REVENUS	part des produits %	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud. %	Comptes 2019	écart budget-cptes. %
200	2000	Secrétariat général	0.22	484 800	484 800	-	496 920.83	-2.44
200	2001	Taxis	0.30	660 800	660 800	-	665 651.90	-0.73
220	2200	Commerces, manifestation, séjour	4.62	10 171 800	12 209 800	-16.69	12 093 322.60	-15.89
220	2201	Inhumations et incinérations	2.16	4 745 900	4 523 900	4.91	3 084 350.21	53.87
230	2300	Contrôle des habitants	0.78	1 727 500	1 832 500	-5.73	1 838 467.52	-6.04
241	2410	Corps de police	20.70	45 560 100	44 406 300	2.60	40 414 916.56	12.73
250	2500	Secours et incendie					12 513 189.70	
250	2501	Office de la sécurité civile					1 850 868.61	
250	2502	Groupe sanitaire					6 932 440.15	
250	2503	Pompes funèbres officielles					607 706.96	
250	2504	Service de protection et sauvetage	9.59	21 115 200	22 176 100	-4.78		
291	2910	Eau potable	34.03	74 903 000	72 393 900	3.47	75 502 624.77	-0.79
291	2911	Evacuation eaux claires et usées	13.22	29 101 800	25 120 000	15.85	25 908 120.75	12.33
291	2912	Traitement des eaux usées	14.38	31 662 400	27 487 000	15.19	23 781 819.32	33.14
		TOTAL	100.00	220 133 300	211 295 100	4.18	205 690 399.88	7.02

		EXCÉDENT DE CHARGES		88 194 800	84 518 400	4.35%	83 118 576.45	
--	--	----------------------------	--	-------------------	-------------------	--------------	----------------------	--

Il est à relever que les centres de budgétaires 2500, 2501 et 2502 ont été regroupés sous le nouveau centre 2504, alors que le centre 2503 a été intégré au centre 2201.

2000 : Le secrétariat général prend en charge les agents d'accueil nécessaires en période de COVID-19 pour Port-Franc 18 et Chauderon 9 grâce à son expérience d'accueil à l'établissement de consommation sécurisé.

2200 : il est tenu compte de quelques impacts COVID-19. Les redevances des terrasses de janvier à mars (70kCHF) et une baisse des revenus liés à la taxe sur le divertissement.

2910 : Volume d'eau plus élevé car le service fournit de l'eau à des communes impactées par le chlorothalonil.

2910, 2911 et 2912 tournent à 0 (charges = revenus, sauf reliquat pour le 2910). Ceci est propre au service de l'eau qui est surveillé par la surveillance des prix. Des comptes de réserves permettent cet équilibre.

Les charges par nature

	CHARGES	part des charges %	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud. %	Comptes 2019	écart budget-cptes. %
30	Personnel	55.92	172 414 900	169 613 300	1.65	162 257 529.33	6.26
31	Biens, services, marchandises	20.61	63 539 500	57 689 700	10.14	53 280 782.22	19.25
33	Amortissements	8.66	26 696 100	25 040 700	6.61	23 017 555.72	15.98
35	Dédom. à collect. publiques	0.31	950 500	969 000	-1.91	954 435.00	-0.41
36	Subventions accordées	0.24	740 800	652 800	13.48	563 070.20	31.56
38	Attributions aux réserves	3.11	9 594 600	9 413 300	1.93	22 536 981.50	-57.43
39	Imputations internes	11.15	34 391 700	32 434 700	6.03	26 198 622.36	31.27
	TOTAL	100.00	308 328 100	295 813 500	4.23	288 808 976.33	6.76

Les revenus par nature

	REVENUS	part des charges %	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud. %	Comptes 2019	écart budget-cptes. %
40	Impôts	1.82	4 000 000	6 000 000	-33.33	5 948 186.75	-32.75
41	Patentes, concessions	0.90	1 980 000	1 980 000	-	1 945 918.45	1.75
42	Revenus des biens	1.96	4 324 300	5 121 800	-15.57	5 203 634.75	-16.90
43	Taxes, ventes et prest. facturées	65.25	143 634 900	143 156 000	0.33	142 368 073.46	0.89
45	Dédommag. de collect. publiques	11.05	24 327 700	22 067 500	10.24	20 234 471.48	20.23
46	Subventions acquises	0.26	579 300	529 300	9.45	733 764.65	-21.05
48	Prélèvements sur les réserves	7.07	15 559 700	9 405 100	65.44	7 607 840.23	104.52
49	Imputations internes	11.69	25 727 400	23 035 400	11.69	21 648 510.11	18.84
	TOTAL	100.00	220 133 300	211 295 100	4.18	205 690 399.88	7.02

Le chiffre 48 concerne le service de l'eau et ses investissements.

Le personnel

Les charges de personnel augmentent principalement dans le Corps de Police avec les derniers engagements du plan de législature.

Budget et commentaires par service

220 Service de l'économie

2200 Commerce, manifestations, séjour

- 2200.313 Economie de charges due au fait qu'il y a moins d'objets de ce type (bouées, corps-mort) à remplacer dans les ports
- 2200.314 Diminution de charges découlant du fait que les travaux d'adaptation et de remise en état des pompes fécales et de la zone de lavage ont été réalisés en 2020
- 2200.315 Economie de charges du fait que le contrôle en lien avec l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) et les travaux en découlant relatifs aux bornes d'alimentation électriques ont été effectués sur l'exercice 2020
- 2200.318 Augmentation de charges liée aux travaux de développement de l'application informatique « Amarrages »
- 2200.331 Augmentation des charges d'amortissement liée aux nouvelles zones de baignades naturelles
- 2200.365 Augmentation de charges liée à la prolongation des mesures de soutien économique (COVID-19) via la gratuité accordée en matière de taxe d'occupation du domaine public des terrasses
- 2200.390 Baisse des imputations internes relatives aux travaux d'entretien prévus pour le nettoyage et le faucardage
- 2200.406 Diminution de revenus relatifs aux impôts sur les divertissements en raison de la baisse de fréquentation découlant de la pandémie de COVID-19 dans les cinémas et les spectacles, ainsi qu'à Aquatis
- 2200.439 Diminution de revenus en lien avec des prestations qui ne sont plus financées par le FDD
- 2200.490 Diminution de revenus de l'impôt sur les divertissements pour les musées lausannois

2201 Inhumations et incinérations

- 2201.316 Diminution de charges liée à la résiliation des baux au 31.12.2020 pour les places de parc des Pompes Funèbres Officielles (PFO) situées au chemin des Figuiers
- 2201.319 Diminution de charges liée aux activités commerciales effectives des PFO accomplies en 2019, notamment l'avance des frais liés à l'exécution des conventions signées avant le 31 juillet 2018 (annonces, faire-part, acte de décès, fleurs, couronnes, gerbes, etc.)
- 2201.434 Augmentation de revenus liée à l'élévation de la taxe d'incinération afin de couvrir les coûts complets de l'activité de crémation pour les habitants extérieurs à la Ville
- 2201.435 Diminution de revenus liée aux activités commerciales effectives des PFO accomplies en 2019, notamment les ventes liées à l'exécution des conventions signées avant le 31 juillet 2018 (cercueils, croix, etc.)

2300 Service du contrôle des habitants

- 2300.318 Diminution de charges due au fléchissement des appels sur la ligne commerciale du 0900 900 911

2300.431 Prévission d'une baisse des revenus pour les émoluments administratifs de CHF 105'000.-, en raison des effets cycliques de l'introduction du délai de 5 ans pour les échéances des permis pour ressortissants de l'UE/AELE et d'une baisse, dès juillet 2021, de la part des taxes cantonales soumises à répartition dans le cadre du droit migratoire

2410 Corps de police

2410.310 Diminution de charges due à une optimisation de la commande de bulletins d'amendes

2410.311 Diminution de charges due à une optimisation des commandes de matériel et à des achats d'équipements ponctuels en 2020 (vélos électriques supplémentaires non renouvelés en 2021)

2410.313 Suite à l'internalisation du restaurant d'entreprise du CP, l'approvisionnement de marchandises pour la préparation des repas impacte directement les charges, il en est de même pour les revenus (2410.435)

2410.315 Diminution de charges due à des mesures d'économie au niveau de l'entretien des machines et des installations

2410.318 Diminution de charges faisant suite à l'internalisation du restaurant d'entreprise du CP et aux économies réalisées suite à la négociation menée dans le cadre des dépannages des véhicules mis en fourrière

2410.435 Augmentation de revenus due à l'internalisation du restaurant d'entreprise du CP, les recettes impactant dorénavant les comptes

2410.436 Augmentation due au financement par voie de préavis d'un poste en CDD pour accompagner les projets informatiques

2410.451 Augmentation de recettes liée au financement par le Service pénitentiaire cantonal d'un poste de geôlier

2410.452 Augmentation due au remboursement, à hauteur de 52% des autres polices communales, pour un Officier de police détaché à la Cellule de planification des engagements cantonaux majeurs

2504 Service de protection et sauvetage

2504.305 Diminution due à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accidents qui représente que la part employeur

2504.314 Augmentation de charges résultant :

- du remplacement de tubes fluorescents par des sources lumineuses à basse consommation et de la mise en place de détecteurs sur le site de la Vigie
- de la mise en place d'une transmission d'alarmes techniques pour le chauffage, la ventilation, la climatisation de la centrale et les compresseurs de la caserne
- de l'équipement de domotique pour le système d'ouverture des portes de la caserne 4

2504.315 Adaptation du budget pour l'entretien des installations aux dépenses réelles des derniers exercices

2504.330 Adaptation de la prévision des pertes sur débiteurs selon la moyenne des trois derniers exercices

2504.331 Diminution de charges résultant du complet amortissement de six véhicules

2504.390	Augmentation des loyers internes suite à la reprise des locaux des PFO à la rue de la Vigie 6, et locaux dans lesquels sont installés le DPMA, une ambulance afin de mieux desservir l'ouest lausannois ainsi que le stock du SPSL
2504.424	Diminution de revenus résultant de la dissolution, en 2020, du solde de la provision pour le crédit-retraite des sapeurs-pompiers professionnels suite au départ à la retraite du dernier ayant droit
2504.434	Adaptation du budget aux revenus réels des derniers exercices
2504.436	Diminution liée à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accidents de la part employé
2504.439	Augmentation de la restitution de la taxe CO2
2504.461	Perception de 75% de l'écolage de sept aspirants sapeurs-pompiers professionnels, au lieu de cinq en 2020, devant obtenir leur brevet en 2021
291	Service de l'eau
2910	Eau potable
2910.301	Augmentation de charges due à la hausse des effectifs du plan des postes
2910.305	Diminution due à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accidents qui représente que la part employeur
2910.311	Augmentation de charges due à l'achat de matériel pour des essais et pilotages appliqués aux eaux de source
2910.313	Augmentation de charges liée à l'achat d'EPI (équipement de protection individuelle)
2910.314	Augmentation de charges liée à l'entretien des bâtiments d'exploitations
2910.316	Augmentation de charges due à l'acquisition prévue de nouveaux logiciels
2910.318	Augmentation de charges due à des mandats d'expertises externes plus nombreux
2910.331	Augmentation due à l'amortissement de projets financés par fonds de réserve (Saint-Sulpice II)
2910.390	L'imputation interne relative aux travaux effectués par le Service du cadastre est revue à la baisse
2910.436	Diminution liée à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accidents de la part employé
2910.480	Augmentation de revenus due à l'amortissement de projets financés par fonds de réserve (Saint-Sulpice II)
2911	Evacuation eaux claires et usées
2911.301	Augmentation de charges due à la hausse des effectifs du plan des postes
2911.305	Diminution due à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accidents qui représente que la part employeur
2911.311	Augmentation de charges due à du matériel pour des essais et pilotages avec écope amovible (déviation des eaux sales) dans les voûtages des eaux usées
2911.313	Augmentation de charges liée à l'achat d'EPI
2911.315	Augmentation de charges prévues pour l'entretien des installations

2911.316	Augmentation due à la licence Wonderware (logiciel de supervision industrielle)
2911.318	Augmentation de charges liée au projet de renaturation de la Chamberonne
2911.331	Augmentation due au nombre de préavis à amortir en augmentation
2911.352	Diminution de charges due à la baisse de la facture de la STEP de l'AET (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région du bassin supérieur du Talent)
2911.380	Non-affectation des réserves compte tenu du résultat
2911.390	Augmentation due aux coûts de l'épuration des eaux usées en hausse (facture d'EPURA S.A.)
2911.436	Diminution liée à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accidents de la part employé
2911.451	Augmentation de revenus prévue en lien avec la participation du Canton au projet de renaturation de la Chamberonne
2911.480	Augmentation du prélèvement sur les réserves afin d'équilibrer le résultat
2912	<i>Traitement eaux usées</i>
2912.305	Diminution due à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accidents qui représente que la part employeur
2912.309	Augmentation de charges due à la formation sur les nouvelles installations
2912.318	Augmentation prévue de la facture EPURA S.A.
2912.436	Diminution liée à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accidents de la part employé
2912.451	Augmentation due à la Subvention pour le PREE Chamberonne (Plan régional d'évacuation des eaux)
2912.452	Augmentation de revenus due à une facturation plus importante aux autres communes de la CISTEP suite à un coût global plus élevé
2912.490	Augmentation de revenus due à une facturation plus importante à la Ville de Lausanne suite à un coût global plus élevé

Joël Teuscher (rapporteur)

Benjamin Rudaz

Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction SE par :

Oui : 12

Non : 0

Abstention : 1

Elle vous recommande d'en faire de même.

8.3. Sports et cohésion sociale (SCS)

Introduction

La sous-commission a posé de nombreuses questions ; toutes ont obtenu des réponses précises et détaillées. La sous-commission a ainsi pu s'assurer que le budget de la direction a été établi sur la base des comptes 2019, en tenant compte de l'évolution des comptes 2020 et des directives municipales. Ces directives visent un budget dont les augmentations de charges doivent être compensées.

Les effectifs globaux de la direction passent de 598.5125 EPT au budget 2020 à 608.6125 EPT pour le budget 2021, soit une augmentation de 10.10 EPT.

Nous tenons à remercier ici Monsieur Oscar Tosato, Directeur des Sports et de la cohésion sociale, Madame Judith Bovay, cheffe de service, Messieurs Antoine Hartmann, Patrice Iseli, Olivier Rémy et Michel Cambrosio Redmer, chefs de service pour la qualité des renseignements fournis à la sous-commission.

Budget de la direction

Comme le montre le tableau ci-dessous, en comparaison du budget 2020 sans les crédits supplémentaires, les charges sont en augmentation puisqu'elles se montent en 2021 à CHF 146'487'100.00 (2020 : CHF 141'392'900.00) soit + 3.60 %.

Le budget 2021 prévoit une augmentation de revenus de 3.00 % par rapport au budget 2020 et se monte à CHF 74'684'000.00 (2020 : CHF 72'512'200.00). Les revenus sont également en augmentation (+ 2.30 %) par rapport aux comptes 2019.

L'excédent de charge de la direction des Sports et de la cohésion sociale s'élève à CHF 71'803'100.00.

Les charges par service

Les charges sont en augmentation au Secrétariat général (+ CHF 352'900.00), au Service des sports (+ CHF 3'125'600.00), au Service social (+ CHF 1'342'900.00), au Service du travail (+ CHF 487'900.00) et en diminution au Service des assurances sociales (- CHF 215'100.00).

L'augmentation des charges au Secrétariat général s'explique par la hausse des effectifs de 1.20 EPT suite au transfert du Service des assurances sociales de 0.20 EPT pour le poste de RRHD, 0.10 EPT pour un poste de comptable et 0.90 EPT du Secrétariat municipal pour le poste de préposé aux naturalisations et par la facturation interne par le Service du logement et des gérances de locaux en lien avec le dernier transfert de poste cité ; au Service des sports, principalement par l'augmentation de la subvention pour le Centre sportif de Malley « Vaudoise Aréna » ; au Service social par l'augmentation du nombre de loyers d'appartements provisoires et logements sociaux (nouvel immeuble sis rue Saint-Martin) et par l'augmentation de versements de subventions et d'aides individuelles en relation avec les coûts effectifs ; au Service du travail principalement par l'augmentation des effectifs de 6.20 EPT en lien avec la hausse du taux de chômage.

La diminution présumée de paiements en lien avec les aides individuelles au logement et les allocations de naissance expliquent principalement la diminution des charges au Service des assurances sociales.

		CHARGES	part des charges %	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud %	Comptes 2019	éc/budget / cptes%
300	3000	Secrétariat général	2.97	4'352'400	3'999'500	8.82	3'163'986.23	37.56
381	3810	Service des sports	30.76	45'062'400	41'936'800	7.45	42'098'679.57	7.04
391	3910	Service des assurances sociales	7.21	10'554'900	10'770'000	-2.00	9'480'199.74	11.34
392	3920	Service social (adm. service)	0.86	1'255'000	1'256'200	-0.10	1'260'689.85	-0.45
	3921	Unités support	1.13	1'652'100	1'675'500	-1.40	1'614'329.85	2.34
	3922	Unités prestations	29.97	43'906'000	43'036'400	2.02	38'628'791.58	13.66
	3923	Subventions et aides individuelles	8.96	13'123'900	12'626'000	3.94	13'229'286.59	-0.80
393	3930	Service du travail (adm. service)	1.63	2'389'500	2'417'700	-1.17	2'356'301.20	1.41
	3931	Inspection du travail Lsne	0.68	998'800	1'047'300	-4.63	936'056.34	6.70
	3932	Office régional de placement	7.05	10'325'600	9'588'000	7.69	9'627'709.69	7.25
	3933	Unité spécialisée ORP-CSR	2.81	4'119'200	4'138'500	-0.47	3'977'056.93	3.57
	3934	Emploi Lausanne	5.97	8'747'300	8'901'000	-1.73	8'694'794.05	0.60
		DIRECTION	100.00	146'487'100	141'392'900	3.60	135'067'881.62	8.45

Les revenus par service

Les revenus sont en augmentation au Secrétariat général (+ CHF 199'500.00), au Service des sports (+ CHF 619'200.00), au Service social (+ CHF 1'417'400.00), au Service du travail (+ CHF 77'000.00) et en diminution au Service des assurances sociales (- CHF 141'300.00).

L'augmentation des recettes s'explique principalement au Secrétariat général par la facturation des dossiers de naturalisation suite au transfert de l'unité du Secrétariat municipal et par la nouvelle subvention perçue en lien avec le projet « Trait d'union » ; au Service des sports par la nouvelle redevance payée par le FC Lausanne Sport pour la location du Stade de la Tuilière ainsi que celle payée par le Stade Lausanne Ouchy pour la location du Stade olympique de la Pontaise et par les prestations fournies par le service dans le cadre des manifestations sportives ; au Service social par l'augmentation des recettes de loyers et charges refacturés aux sous-locataires des appartements provisoires et logements sociaux (nouvel immeuble sis rue Saint-Martin) et par l'augmentation de la subvention cantonale pour l'hébergement d'urgence (nouvel immeuble sis rue Saint-Martin) ; au Service du travail par l'augmentation de la facturation interne au Service social et au Secrétariat général des coûts informatiques en fonction des frais effectifs et du nombre de postes.

La baisse des recettes au Service des assurances sociales s'explique principalement par la suppression de la participation de l'Etat aux charges de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE) partiellement compensée par la hausse de la participation de l'Etat à la gestion des PC Familles et du support juridique y relatif.

		REVENUS	part des charges %	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud . %	Comptes 2019	écart budget-cptes.%
300	3000	Secrétariat général	1.63	1'219'000	1'019'500	19.57	957'619.54	27.29
381	3810	Service des sports	7.49	5'591'600	4'972'400	12.45	5'673'083.87	-1.44
391	3910	Service des assurances sociales	7.99	5'969'600	6'110'900	-2.31	5'996'468.59	-0.45

392	3920	Service social (adm. service)	0.36	270'800	275'200	-1.60	390'452.68	-30.64
	3921	Unités support	1.23	919'500	860'100	6.91	1'022'879.22	-10.11
	3922	Unités prestations	48.29	36'066'900	34'707'800	3.92	35'336'961.19	2.07
	3923	Subventions et aides individuelles	2.57	1'920'400	1'917'100	0.17	1'843'173.55	4.19
393	3930	Service du travail (adm. service)	0.67	497'600	450'200	10.53	463'068.50	7.46
	3931	Inspection du travail Lsne	0.30	224'500	217'500	3.22	204'264.45	9.91
	3932	Office régional de placement	13.74	10'262'200	9'526'500	7.72	9'572'469.05	7.21
	3933	Unité spécialisée ORP-CSR	5.49	4'099'100	4'138'500	-0.95	3'957'994.58	3.57
	3934	Emploi Lausanne	10.23	7'642'800	8'316'500	-8.10	7'588'977.77	0.71
		DIRECTION	100.00	74'684'000	72'512'200	3.00	73'007'412.99	2.30

Les charges par nature

Les charges de personnel (51.58 % du total) sont en augmentation de CHF 817'900.00 (+1.09 %) par rapport au budget 2020 suite à l'augmentation des effectifs de 10.10 EPT. La rubrique « biens, services et marchandises » (15.18 % du total) augmente principalement suite au transfert comptable de la nature 365 du montant en lien avec le mandat de gestion du Stade de football de la Tuilière et des différentes charges liées au nouvel immeuble sis rue Saint-Martin (loyers, nettoyages, surveillance).

Les amortissements, rubrique 33 (7.41 % du total), diminuent très légèrement de CHF 75'000.00 (-0.69 %). Les subventions accordées (16.46 % du total) sont en augmentation de CHF 2'501'400.00 principalement suite à l'augmentation de la subvention pour le nouveau Centre sportif de Malley – Vaudoise Aréna, par l'augmentation de la subvention à la Fondation Mère Sofia et par l'augmentation du budget des aides individuelles (transports de loisir pour les personnes à mobilité réduite, gratuité de l'abonnement du télé réseau pour les bénéficiaires de PC/AVS/AI). Les imputations internes (9.36 % du total) sont en légère baisse de CHF 196'500.00 (-1.41 %).

	CHARGES	part des charges %	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud %	Comptes 2019	écart budget-cptes.%
30	Charges de personnel	51.58	75'561'000	74'743'100	1.09	69'498'375.19	8.72
31	Biens, services et marchandises	15.18	22'240'300	20'193'900	10.13	19'354'546.55	14.91
33	Amortissements	7.41	10'861'600	10'936'600	-0.69	10'891'850.71	-0.28
35	Dédommagements à des collectivités publiques	0	0	0	0	6'447.80	0
36	Subventions accordées	16.46	24'112'800	21'611'400	11.57	21'658'029.41	11.33
38	Attributions aux réserves	0	0	0	0	0	0
39	Imputations internes	9.36	13'711'400	13'907'900	-1.41	13'658'631.96	0.39
	DIRECTION	100.00	146'487'100	141'392'900	3.60	135'067'881.62	8.45

Les revenus par nature

Les revenus des biens (3.14 % du total) sont en augmentation de CHF 288'300.00 suite aux nouvelles redevances perçues pour les locations des stades de la Tuilière et de la Pontaise.

Les taxes, ventes et prestations facturées (18.65 % du total) augmentent de CHF 849'200.00 suite à la facturation des dossiers de naturalisations en lien avec le transfert du poste de préposé aux naturalisations du Secrétariat municipal, aux prestations fournies par le Service des sports au bénéfice des manifestations sportives et à l'augmentation des recettes des loyers et charges des appartements provisoires et logements sociaux (nouvel immeuble sis rue Saint-Martin).

Les dédommagements de collectivités publiques (73.28 % du total) sont en augmentation de CHF 877'600.00 par rapport au budget 2020 (+ 1.63 %) principalement suite à l'augmentation de la subvention cantonale perçue pour l'hébergement d'urgence (nouvel immeuble sis rue Saint-Martin) et au principe de couverture intégrale des coûts effectifs de l'Office régional de placement et de l'unité commune ORP-CSR. La légère augmentation de CHF 76'800.00 des subventions acquises (3.64 % du total) est due à la nouvelle subvention en lien avec le projet « Trait d'union » du bureau lausannois pour les immigrés (BLI).

La facturation interne au Service social des prestations effectuées par la comptabilité de direction en fonction des coûts effectifs de l'unité et la facturation interne au Service social et au Secrétariat général des coûts informatiques en fonction des frais effectifs et du nombre de postes expliquent l'augmentation de CHF 79'900.00 du poste imputations internes (1.30 % du total).

	REVENUS	part des charges %	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud %	Comptes 2019	écart budget-cptes.%
42	Revenus des biens	3.14	2'342'600	2'054'300	14.03	1'939'460.72	20.79
43	Taxes, ventes et prestations facturées	18.65	13'926'200	13'077'000	6.49	13'958'286.21	-0.23
45	Dédommagements de collectivités publiques	73.28	54'725'600	53'848'000	1.63	53'302'921.81	2.67
46	Subventions acquises	3.64	2'716'700	2'639'900	2.91	2'586'861.00	5.02
48	Prélèvements sur les réserves	0	0	0	0	393'715.55	0
49	Imputations internes	1.30	972'900	893'000	8.95	826'167.70	17.76
	DIRECTION	100.00	74'684'000	72'512'200	3.00	73'007'412.99	2.30

Le personnel

Evolution des effectifs budget 2020 - budget 2021

NB: Les transferts à l'intérieur de mêmes unités budgétaires (UB) ne sont pas pris en considération

UB	Effectif budgétisé pour 2020	Effectif budgétisé pour 2021	Ecart	Détail des mutations
----	------------------------------	------------------------------	-------	----------------------

3 SPORTS ET COHESION SOCIALE

3000	16.9000	18.1000	1.20	0.20	Transfert du Service des assurances sociales (3910) pour l'augmentation de 0.80 à 1.00 EPT du poste de répondant en ressources humaines de direction
				0.10	Transfert du Service des assurances sociales (3910) pour l'augmentation de l'effectif de la comptabilité de direction
				0.90	Transfert du Secrétariat municipal (préposé aux naturalisations) suite au transfert de l'unité « Naturalisations »
3810	88.1625	87.8625	-0.30	0.70	Correction (le plan des postes alloué est de 88.8625. Lors du budget 2020, 0.70 EPT non affecté n'avait pas été valorisé lors de l'établissement du budget)
				-1.00	Diminution d'un EPT en CDD au Stade olympique de la Pontaise
3910	71.9000	71.6000	-0.30	-0.10	Transfert au Secrétariat général (3000) pour l'augmentation de l'effectif de la comptabilité de direction
				-0.20	Transfert au Secrétariat général (3000) pour l'augmentation de 0.80 à 1.00 EPT du poste de répondant en ressources humaines de direction
3920	6.8000	6.8000	0.00		
3921	9.0000	9.0000	0.00		
3922	247.0500	248.9500	1.90	0.20	Augmentation à l'unité Action sociale (assistant social)
				1.20	Augmentation à l'unité Logement (0.80 EPT assistant social et 0.40 collaborateur gérance)
				0.50	Augmentation au dispositif Aide sociale d'urgence (intervenant socio-éducatif)
3930	14.3000	14.4000	0.10	0.10	Augmentation du taux d'activité de l'assistante du chef de service (disponible au plan des postes)
3931	7.3000	7.3000	0.00		
3932	64.3000	70.5000	6.20	6.20	Effectif variant en fonction du taux de chômage et du turnover
3933	25.9000	27.2000	1.30	1.30	Effectif variant en fonction du taux de chômage et du turnover
3934	46.9000	46.9000	0.00		
	598.5125	608.6125	10.10		

Budget et commentaires par service

Des explications complémentaires ne sont données que si celles-ci ne sont pas fournies par la brochure du budget ou que ces dernières ne sont pas suffisamment claires.

300 Secrétariat général

2021 : 18.10 EPT – 2020 : 16.90 EPT – 2019 : 16.40

3000 Secrétariat général

Intégration du bureau des naturalisations au bureau lausannois pour les immigrés : ce qui entraîne plus de charge (salaire locaux) mais également des recettes (forfait de naturalisation)

Mise en place d'un projet pilot nommé « trait-d'union » pour soutenir les associations de migrants dans la mise en place de projet et les demande de financement.

381 Service des sports

2021 : 87.8625 EPT – 2020 : 88.1625 EPT – 2019 : 89.1625 EPT

Stade de la Tuillière inauguré dans 15 jours sera géré par le FC Lausanne sport dans le cadre d'un mandat de gestion.

Le centre sportif de Malley Vaudoise Aréna est soutenu par une subvention qui va augmenter parallèlement avec ses capacités de fonctionnement.

3810 Service des sports

391 Service des assurances sociales

2021 : 71.60 EPT – 2020 : 71.90 EPT – 2019 : 70.00 EPT

3910 Service des assurances sociales

Les mouvements sont en lien avec une adaptation aux coûts effectif sur la base des comptes 2019.

392 Service social Lausanne

2021 : 264.75 EPT – 2020 : 262.85 EPT – 2019 : 264.05 EPT

3920 Administration du service

2021 : 6.80 EPT – 2020 : 6.80 EPT – 2019 : 7.30 EPT

3921 Unités de support

2021 : 9.00 EPT – 2020 : 9.00 EPT – 2019 : 9.80 EPT

3922 Unités de prestations

2021 : 248.95 EPT – 2020 : 247.05 EPT – 2019 : 246.95 EPT

Ouverture de l'immeuble rue St Martin qui va augmenter les coûts de loyer mais également de frais de gestion (Agent de sécurité et autre prestation externe).

3923 Subventions et aides individuelles

393 Service du travail

2021 : 166.30 EPT – 2020 : 158.70 EPT – 2019 : 163.70 EPT

3930 Administration du service

2021 : 14.40 EPT – 2020 : 14.30 EPT – 2019 : 14.10 EPT

3931 Inspection du travail Lausanne

2021 : 7.30 EPT – 2020 : 7.30 EPT – 2019 : 7.30 EPT

3932 Office régional de placement

2021 : 70.50 EPT – 2020 : 64.30 EPT – 2019 : 65.90 EPT

3933 Unité spécialisée ORP-CSR

2021 : 27.20 EPT – 2020 : 25.90 EPT – 2019 : 27.60 EPT

3934 Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL)

2021 : 46.90 EPT – 2020 : 46.90 EPT – 2019 : 48.80 EPT

Autorisations d'achats

Rubriques véhicules, machines et matériels

SPORTS ET COHESION SOCIALE

73'000

Service des sports

73'000

Bellerive

Un transporteur électrique avec batterie lithium pour tirer une remorque à déchets ou à bateau (y c. plateau fixe avec ridelles trois côtés, crochet d'attelage, quatre roues et pneus basse pression), en remplacement du véhicule VD 252926, no SPORTS1021.

36'500

Date de première mise en circulation : 07.06.2006. Totalisant 3'262 km au compteur

Coubertin

36'500

Un transporteur électrique avec batterie lithium pour tirer une brosse de nettoyage de terrains synthétiques ou une remorque (y c. plateau fixe avec ridelles trois côtés, crochet d'attelage, quatre roues et pneus basse pression), en remplacement du véhicule VD 98482, no SPORTS1016. Date de première mise en circulation : 20.06.2008. Totalisant 22'158 km au compteur

Rubrique matériel et logiciels informatiques

DIRECTION / SERVICE	SOUS - SERVICE / SECTION	DOMAINE – TYPE DE DEMANDE - DESCRIPTION			Quantité	MONTANT UNITAIRE	MONTANT TOTAL
Sports et cohésion sociale							
Secrétariat général	SG	Poste de travail	Nouveau	Pack PC Fixe standard (inclus souris, clavier et 1 écran 24')	1	690.00	690.00
	SG	Téléphonie	Nouveau	Pure Connect Contact Center Level 1 (ex CIC client)	1	850.00	850.00
	SG	Tablette	Nouveau	Apple iPad Pro 11'' (base 64 Go, Wifi)	1	920.00	920.00
	BLI	Poste de travail	Nouveau	Pack PC Fixe standard (inclus souris, clavier et 1 écran 24')	1	690.00	690.00
	BLI	Téléphonie	Nouveau	Pure Connect Contact Center Level 1 (ex CIC client)	1	850.00	850.00
	BLI	Création et édition graphique	Nouveau	Adobe PhotoShop Elements	1	100.00	100.00
Sports	Manifestations	Poste de travail	Nouveau	Pack portable 14' avec 1 écran 24' (inclus docking, souris, clavier et sacoche)	1	1'030.00	1'030.00
	Manifestations	Téléphonie	Nouveau	Pure Connect Contact Center Level 1 (ex CIC client)	1	850.00	850.00
	Direction	Création et édition graphique	Nouveau	Adobe Photoshop Elements	5	100.00	500.00
	Surfaces sportives	Digital signage	Nouveau	Dolce Vista écran d'informations avec support d'écran et Mac mini	2	2'000.00	4'000.00
	Piscines et patinoires	Digital signage	Nouveau	Dolce Vista écran d'informations avec support d'écran et Mac mini	2	2'000.00	4'000.00
	Manifestations	Paiement online	Nouveau	Appareil permettant le paiement online	2	150.00	300.00

Social	Domaine 1 / UAS 3	Poste de travail	Nouveau	Pack portable 14' (inclus docking, souris, clavier et sacoche)	1	890.00	890.00
	Domaine 4 / DA	Poste de travail	Nouveau	Pack portable 14' (inclus docking, souris, clavier et sacoche)	1	890.00	890.00
	Domaine 3 / URI 2	Poste de travail	Nouveau	Pack portable 14' (inclus docking, souris, clavier et sacoche)	1	890.00	890.00
	Domaines 1, 2 et 3	Poste de travail	Nouveau	Pack portable 14' avec 1 écran 24' (inclus docking, souris, clavier, écran et sacoche)	2	1'030.00	2'060.00
	Domaines 1, 2 et 3	Imprimante	Remplacement	Imprimante HP LaserJet pro M454dn	40	260.00	10'400.00
	Domaine 5 / UREC	Solutions centralisées	Nouveau	Système distribution de tickets d'ordre de passage (e-Sirius) : 2 guichets, 1 borne, 1 TV	1	10'000.00	10'000.00
Travail	Emploi Lausanne	Poste de travail	Remplacement	Pack portable 14' (inclus docking, souris, clavier et sacoche)	10	890.00	8'900.00
Assurances sociales	Prestations AVS/AI	Poste de travail	Nouveau	Pack PC Fixe standard (inclus souris, clavier et 1 écran 24')	1	690.00	690.00
	Prestations AVS/AI	Téléphonie	Nouveau	Pure Connect Contact Center Level 1 (ex CIC client)	1	850.00	850.00
	Subsides LAMai	Solutions centralisées	Nouveau	Système distribution de tickets d'ordre de passage (e-Sirius) : 4 guichets, 1 borne, 1 TV	1	18'500.00	18'500.00
Total							68'850.00

Au vu des explications apportées ci-dessus, la sous-commission SCS vous invite à accepter le budget 2021 de la direction des Sports et de la cohésion sociale.

Stéphanie Mooser (rapporteuse)

Alix Aubert

Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction SCS par :

Oui : 12

Non : 0

Abstention : 1

Elle vous recommande d'en faire de même.

8.4. Logement, environnement et architecture (LEA)

Introduction

Le projet de budget 2021 de la direction du logement, de l'environnement et de l'architecture s'inscrit dans la continuité des années précédentes, les charges globales sont en très légère diminution (-0.35%) et les revenus en augmentation, légère aussi (0.57%).

Le budget 2021 de LEA offre une difficulté de lecture particulière. En effet, le secrétariat général et le cadastre ont été séparés en cours d'année 2020 et forment désormais deux différents services, de sorte que la comparaison avec les années précédentes en est rendue plus difficile.

L'effectif global reste stable, avec une diminution de 1 ETP (de 569.5 ETP à 568.5 ETP). Les mouvements les plus importants ont lieu au SPADOM, qui diminue de 4.4 ETP, au Cadastre, qui perd un ETP au SLG qui en gagne 2.49 et au SOI qui en gagne 1.9. Des mouvements internes permettent de transférer 0.4 ETP au SG afin de créer un poste de responsable de l'unité durabilité et participation. Toutefois, l'impression de stabilité est à nuancer par l'externalisation de prestations relatives aux produits des Vignobles.

Budget de la direction

Les charges par service

		CHARGES	part des charges %	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud %	Comptes 2019	éc/budget / cptes.%
401	4010	Secrétariat général	3.01	5'119'300	9'190'600	8.44	8'591'638	15.99
410	4100	Service du cadastre	2.85	4'847'000				
440	4400	Architecture	3.35	5'681'200	5'681'000	0.003	5'377'925	5.63
451	4510	Parcs et domaines	28.56	48'434'800	49'235'000	-1.62	48'546'962	-0.23
490	4900	Logement et gérances	44.96	76'251'400	77'046'200	-1.03	77'373'158	-1.44
491	4910	Organisation et informatique	17.23	29'230'900	29'001'800	0.78	26'780'400	9.15
		DIRECTION	100	169'564'600	170'154'600	-0.346	166'670'083	1.73

Les revenus par service

		REVENUS	part des revenus %	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud . %	Comptes 2019	écart budget-cptes.%
401	4010	Secrétariat général et cadastre	0.67	887'900	9'078'800	-4.81	9'453'039	-8.58
410	4100	Service du cadastre	5.92	7'753'800				
440	4400	Architecture	0.06	86'100	86'100	0	118'917	-27.59
451	4510	Parcs et domaines	8.08	10'578'600	11'105'800	-4.74	9'843'846	7.46
490	4900	Logement et gérances	78.68	102'900'900	101'053'300	1.82	95'529'709	7.71
491	4910	Organisation et informatique	6.54	8'561'400	8'696'900	-1.5	8'624'113	-0.72
		DIRECTION	100.000	130'768700	130'020'900	0.57	123'569'624	5.82

Les charges par nature

	CHARGES	part des charges %	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud . %	Comptes 2019	écart %
30	Personnel	42.79	72'570'700	72'419'200	0.20	70'555'678	2.85
31	Biens, services, marchandises	26.28	44'561'600	43'763'000	1.82	42'695'722	4.37
33	Amortissements	16.12	27'334'000	26'315'000	3.87	25'068'695	9.03
35	Dédom. à collect. publiques	0.01	23'000	23'000	0	3'786	507.50
36	Subventions accordées	1.76	2'995'600	3'102'300	-3.43	2'424'951	27.93
38	Attributions aux réserves	0.07	123'300	124'000	-0.56	123'912	-0.49
39	Imputations internes	12.94	21'956'400	24'408'100	-10.04	25'797'339	-14.88
	DIRECTION	100.00	169'564'600	170'154'600	-0.34	166'670'083	1.73

Les revenus par nature

	REVENUS	part des revenus %	Budget 2021	Budget 2020	éc./bud . %	Comptes 2019	écart %
41	Patentes, concessions	0	4'000	4'000	0	4'800	-16.66
42	Revenus des biens	42.91	56'115'900	54'089'000	3.74	50'224'304	11.73
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	17.01	22'245'900	22'129'000	0.52	19'841'404	12.11
45	Dédom. de collect. publiques	0.1	134'000	134'000	0	143'237	-6.44
46	Subventions diverses	0.2	263'300	283'000	-6.96	371'318	-29.09
48	Prélèvements sur les réserves	4.99	6'537'800	7'528'900	-13.16	7'527'171	-13.14
49	Imputations internes	34.76	45'467'800	45'853'000	-0.84	45'457'390	0.02
	DIRECTION	100	130'768'700	130'020'900	0.57	123'569'624	5.82

Personnel

Comme mentionné plus haut, la direction passe de 569.5 EPT à 568.5 EPT. Cette diminution d'1 ETP est la résultante de :

- Les créations : de 0.4 EPT de responsable de l'UDP au secrétariat général ; de 2.6 EPT de secrétaire de gérant d'immeubles et gérants d'immeuble au SLG, et d'un ETP en renforcement de la solution informatique du bureau du contrôle des habitants ;
- Le rassemblement, à l'interne de LEA, de 0.4 EPT pour le poste de responsable de l'UDP (en plus des 0.4 figurant au point précédent) au secrétariat général, par des transferts de 0.1 EPT provenant de chacun des 4 autres services de la direction ;
- Le transfert, à l'interne de LEA, de 21.9 EPT du cadastre au SG, résultant de la séparation de ces deux services ;
- L'allocation d'un EPT du SEP+S au SOI (centralisation des tâches informatiques) ;
- Au SPADOM ; la diminution de 2 EPT, suite à la création du Parc périurbain du Jorat (diminution des besoins de bûcheronnage) et de 2.3 ETP suite à l'externalisation des aspects commerciaux et de la logistique de stockage et de distribution des vins produits par la ville.

Commentaires par service complétant les renseignements complémentaires

4010 Secrétariat général LEA

Création de ce service par séparation de l'ancien Secrétariat général et cadastre. Il s'agit principalement d'un budget de fonctionnement et de traitement.

Une nouveauté importante est la création du poste de chef.fe de l'unité développement et participation (0.8 EPT).

Ce budget prévoit la première tranche d'amortissement du préavis pôle gare (2019/51) au poste 331 (CHF 746'700.00).

2.8 EPT du SG (UDP) sont financés par le FDD.

4100 Secrétariat général et cadastre

Le cadastre prend la suite de l'ancien Secrétariat général et cadastre.

Il s'agit d'un budget de fonctionnement sans surprise par rapport aux années précédentes.

On peut relever une campagne de remplacement de matériel géodésique ainsi que l'achat d'un drone afin de permettre des campagnes de photographies aériennes de la ville au poste 311.

4400 Architecture

Budget extrêmement stable, avec une légère diminution de la masse salariale due à une fin de suroccupation de poste.

Diminution conjoncturelle des organisations d'événements au poste 319.

4510 Parcs et domaines

Deux éléments influencent fortement le budget du SPADOM.

D'une part la création du parc périurbain du Jorat qui mène à la diminution de deux EPT, cela a été dit, mais qui mène aussi à une diminution de CHF 250'000 des revenus (baisse du volume du bois vendu). Avec la subvention annuelle de CHF 70'000.00, l'opération reste « bénéficiaire ». L'entier des conséquences budgétaires votées à l'occasion du préavis sur le parc périurbain (2019/52) apparaissent dans le budget 2021.

De même l'on constate une diminution des achats de bois par Tridel et une diminution des factures (imputations internes) pour le transport de bois (poste 390).

Le deuxième élément est la réorganisation de l'unité des vignobles, avec la diminution de 2.3 EPT pour cause d'externalisation, mentionnée plus haut. Notons que la cible de revenu des produits de la vigne est ambitieuse et devrait être compensée si elle devait ne pas être atteinte, ou justifiée. Ces éléments seront précisés par la direction dans la réponse à l'interpellation de M. Jean-Daniel Henchoz qui traite de ce sujet. Cette réponse devrait être disponible avant le passage du budget au plénum.

4900 Logement et gérances

Augmentation de 2.6 EPT mentionnés plus haut. Le SLG travaille en effet comme gérance immobilière pour la SILL qui a construit de nouveaux bâtiments.

Augmentation du poste 318 en lien avec le développement de projets informatiques de gestion immobilière.

Augmentation des amortissements du patrimoine administratif dû à la rénovation du théâtre de Vidy.

A l'occasion de la discussion que nous avons eu avec Mme la Directrice, il ressort que la politique d'achat d'immeubles de la ville, discutée le 3 novembre par le Conseil et le crédit complémentaire d'acquisition voté le même jour auront vraisemblablement des conséquences sur le Service. A ce stade toutefois, ces conséquences ne sont ni connues ni anticipées. LEA participe à la politique d'acquisition d'immeubles.

4910 *Organisation et informatique*

Le budget du SOI a été adapté en fonction des maintenances à payer. Le budget se fonde sur les choses réalisées en 2019 avec quelques adaptations de poste.

Comme mentionné plus haut les effectifs augmentent de 2 EPT, dont un transfert du service des écoles, dû à la centralisation des fonctions informatiques, effectif au 01.01.2020 déjà.

A noter que la consommation d'électricité du service a fortement diminué ces dernières années. Toutefois, le service n'arrivera pas à faire passer le poste 312 en deçà de CHF 100'000 comme il le souhaitait.

La baisse du poste 316 est conjoncturelle et s'inscrit dans une tendance haussière due au fait que l'on loue le plus souvent les logiciens.

Les frais annuels consécutifs à l'adhésion décidée par la Municipalité à Digital Switzerland font l'objet d'une ligne au budget. L'adhésion est déjà décidée (le Rapport de gestion municipale pour 2020 en rendra compte dans son chapitre préambule) et nous ne décidons que d'accorder le financement.

Conclusions

Nous présentons nos plus vifs remerciements à Mme Bovey, comptable de direction, pour l'organisation des visites, l'établissement des documents comparatifs, les explications données en séance et les renseignements additionnels fournis par la suite. Nous remercions également l'ensemble des chef-fe-s de service rencontrés et les cadres qui les accompagnaient ou les suppléaient, ainsi que Mme la Directrice.

Les soussignés, membres de la sous-commission chargée de l'examen du budget 2021 de la direction du logement, de l'environnement et de l'architecture recommandent son approbation.

Matthieu Carrel (rapporteur)

Jacques-Etienne Rastorfer

Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction LEA par :

Oui : 12

Non : 0

Abstention : 1

Elle vous recommande d'en faire de même.

8.5. Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)

Introduction

La direction EJQ compte 5 services : Secrétariat général (501, « SGEJQ »), Petite enfance (590, « SPE »), Ecoles et parascolaire (580, « SEP »), Santé et prévention (542, « SSPR »), Psychologie scolaire (541, « SPS »). Les services sont divisés en sous-services : pour le SG : Administration du service et fondations privées subventionnées (5010), Accueil vacances (5011), Institutions d'éducation (5012), Cultes et temples (5013) ; pour le SPE : Centres de vie enfantine communaux (5900) et Institutions subventionnées (5901) ; pour le SSPR : Office de santé (5420) et Office dentaire (5421).

Modification du personnel

Ces services ne sont pas tous de la même taille. Le SPE (ex SAJE) était jusqu'à présent le poids lourd, avec plus de 50% des EPTs. Avec le départ à la retraite de son chef de service, M. Seiler, une modification de la direction du département est en cours. Elle affecte la répartition du budget 2021 par service, en ceux que de nombreux postes sont transférés d'un service à l'autre. La réorganisation comporte deux aspects :

1. Le secteur du parascolaire quitte le Service de la petite enfance (ex SAJE) pour rejoindre le futur Service des Ecoles et du parascolaire (ex SEP+S), afin d'assurer d'une meilleure cohérence, tant au niveau du personnel, infrastructure et horaires, concernant la planification des écoles et du parascolaire (devoirs accompagnés et APEMS) ~ 179 EPTs transférés. Cela s'inscrit dans la continuité de la vision du canton, de par le concept 360, qui souhaite s'adresser à l'enfant dans sa globalité.
2. Le Secrétariat général (SGEJQ) reprend la Politique familiale du Service de la petite enfance, afin d'assurer une centralisation des inscriptions, et une uniformisation de la facturation en fonction du revenu ~5 EPTs transférés.

En sus de ce qui précède, nous notons les augmentations de postes suivantes :

- SGEJQ :
 - 0.14 EPT - animateur (Permanence Jeunes Borde (PJB))
 - 0.1 EPT chef-fe de projet (Budget participatif)
 - 1.3 EPT chargé de projet (0.7), de communication (0.2) et animateur (0.4) (Politique des quartiers)
 - 0.2 EPT mesures de soutien aux jeunes Lausannois-es pour la formation professionnelle
- SEP :

- 7.65 EPTs éducatif – Prestations parascolaires 7-8P,
- 2.5 EPTs postes administratif – rapport-préavis N° 2019/18 – Intentions de la Municipalité en matière de planification scolaire à l’horizon 2030
- 2.5 EPTs - éducatif (augmentation de places dans le secteur parascolaire APEMS)
- 2.5 EPTs - éducatif (renfort dans le secteur parascolaire APEMS)
- 0.4 EPT - préavis N° 2018/17 – Construction d’un bât. Boveresses 31a et b, école, UAPE, ludothèque Petit Cailloux
- 19.5 EPTs pour la régularisation d’auxiliaires (administratif, APEMS et devoirs accompagnés)
- SPS : 1.5 EPT pour référent PPLS dans les 15 établissements scolaires lausannois et par la suppression de 0.5 poste d’adjoint à la cheffe de service suite à l’arrivée de la nouvelle cheffe de service.
- SSPR : Création d’un poste de responsable des ressources humaines (RRH) pour le service – entièrement compensé et sans augmentation du plan des postes.

Ces augmentations de postes sont dans la continuité des préavis votés par notre conseil et font suite à la volonté d’améliorer l’entretien des bâtiments scolaires, de soutenir les initiatives des quartiers et de raffermir l’infrastructure parascolaire par la régularisation d’auxiliaires et l’augmentation de places.

Le détail de ces transferts se retrouve aussi dans le tableau ci-dessous.

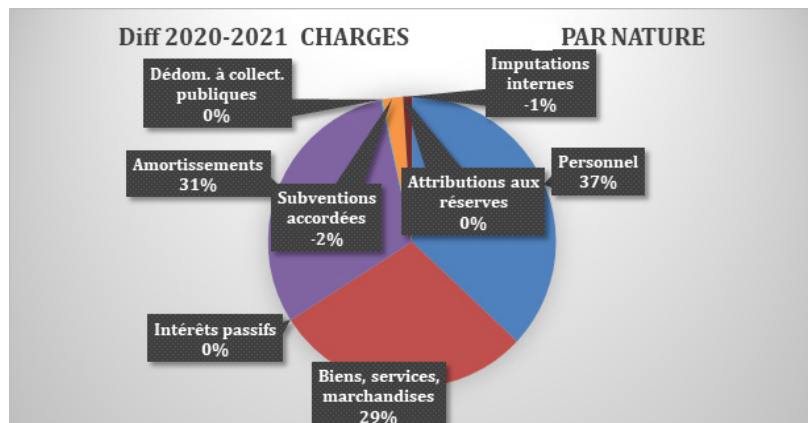
LEGENDE														

Charges pour 2021

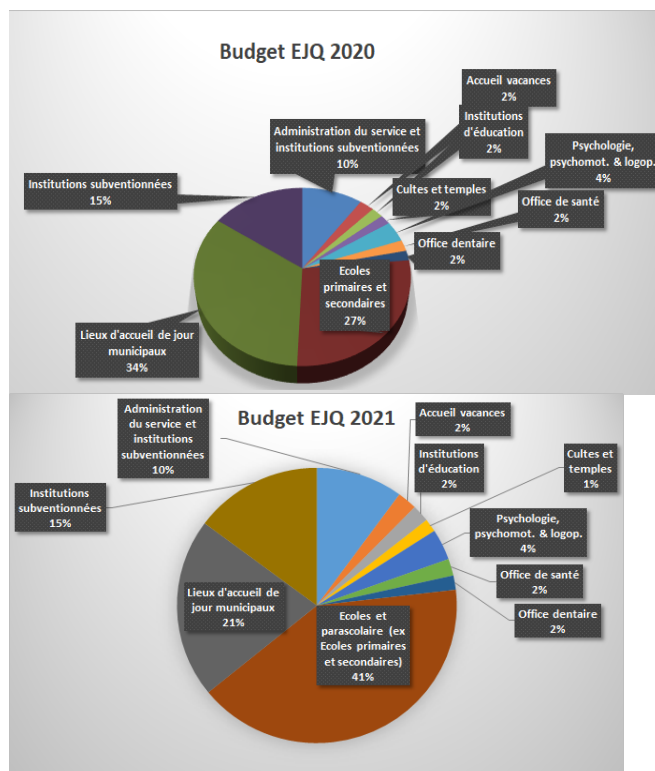
Le budget 2021 prévoit **une augmentation globale des charges de 3% du budget pour un montant de 7.8 Mio**, divisé (omission faite des augmentations < 100 K CHF) comme suit :

- 1.5 Mio Programme d'assainissement bâtiments scolaires
- 2.5 Mio pour les amortissements des bâtiments
- 2.9 Mio Augmentation des EPTs
- 0.2 Mio pour de nouveaux locaux écoles et 0.1 Mio pour de nouveaux locaux APEMS

Nous notons, de plus, une diminution des charges de subventions de 0.2Mio en moins de contributions à la FASL. Le détail des augmentations des charges par rapport à l'année 2020 sont regroupées dans le schéma ci-dessous. On retrouve la part importante de l'augmentation en personnel et en biens (infrastructures), ainsi que les amortissements y relatifs.



La nouvelle répartition des ressources de personnel mentionnée dans la section précédente se reflète dans la répartition des montants entre les différents services, comme montré dans le graphique ci-dessous. Le service des écoles passe de 27% à 41% du budget et les lieux d'accueil de jour municipaux décroissent de 34% à 21%. L'accroissement du service des écoles est aussi dû aux montants alloués pour les rénovations et constructions scolaires.



Le détail de ces charges se retrouve aussi dans le tableau ci-dessous :

		CHARGES	part des charges %	Budget 2021	Budget 2020	ec./bud. %	Comptes 2019	ec./2019 %
501	5010	Administration du service et institutions subventionnées	10.05	22,365,000	21,228,200	5.36	20,960,159.64	6.70
	5011	Accueil vacances	2.29	5,085,000	5,090,000	-0.10	4,743,367.86	7.20
	5012	Institutions d'éducation	2.00	4,457,300	4,127,900	7.98	3,934,053.34	13.30
	5013	Cultes et temples	1.54	3,424,600	3,753,200	-8.76	4,584,098.02	-25.29
541	5410	Psychologie, psychomot. & logop.	3.65	8,121,700	8,115,800	0.07	7,998,327.97	1.54
542	5420	Office de santé	1.97	4,392,100	4,336,000	1.29	4,072,101.71	7.86
	5421	Office dentaire	1.67	3,717,900	3,812,500	-2.48	3,413,237.38	8.93
580	5800	Ecoles et parascolaire (ex Ecoles primaires et secondaires)	40.96	91,141,900	58,382,300	56.11	56,996,504.89	59.91
590	5900	Lieux d'accueil de jour municipaux	21.05	46,841,400	72,867,300	-35.72	70,085,377.66	-33.17
590	5901	Institutions subventionnées	14.82	32,975,000	32,992,000	-0.05	32,263,826.59	2.20
		DIRECTION	100.00	222,521,900	214,705,200	3.64	209,051,055.06	6.44

Revenus pour 2021

Nous notons une augmentation des revenus de pour 2021 par rapport à 2020, comme suit :

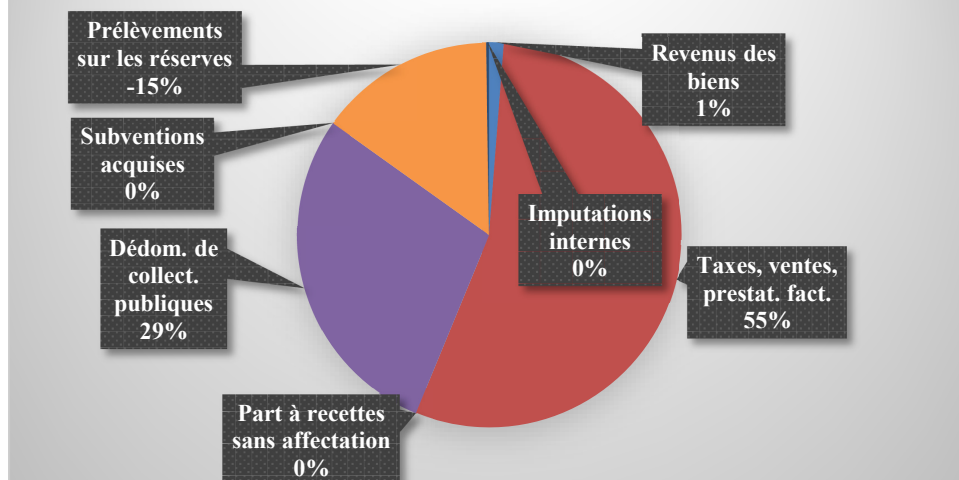
- 0.5 Mio pour les prestations d'APEMS
- 1.8 Mio pour le financement des charges financières et de l'entretien des bâtiments scolaires
- 0.3 Mio pour les nouvelles prestations 7-8P et les devoirs accompagnés
- 0.4 Mio pour la prise en charge par le SPJ de l'augmentation de 2.7 EPT au CPA Valmont
- 0.1 Mio pour la prise en charge par le Canton des nouveaux EPT du Service de psychologie scolaire
- 0.2 Mio pour les recettes liées à la restauration collective

auxquelles nous devons soustraire 1.4 Mio lié aux modifications de la comptabilisation des cotisations aux assurances-accidents de la part employé d'une part et au remboursement de subventions des institutions privées d'autre part¹. Il est ressort une augmentation totale de 1.9 Mio des revenus attendus pour 2021.

La répartition entre 2020 et 2021 se modifie avec une augmentation des revenus et des dédommagements aux collectivités publiques, comme illustré ci-dessous :

¹ Transfer comptable des rubriques, demandée par le Service des finances et appliquée par l'ensemble des services de la Ville. Remboursement de subventions à des institutions privées : ajustement des acomptes versés aux institutions privées subventionnées de l'exercice en cours, par le biais de transitoires - les montants des correctifs baisseront sur l'exercice suivant.

Diff 2020-2021 REVENUS PAR NATURE



	REVENUS	part des revenus %	Budget 2021	Budget 2020	ec./bud. %	comptes 2019	ec./2019 %
40	Impôts						
42	Revenus des biens	3.13	-2,148,900	-2,114,800	1.61	-3,391,252.55	-36.63
43	Taxes, ventes, prestat. fact.	43.31	-29,770,900	-28,244,600	5.40	-24,766,689.70	20.21
44	Part à recettes sans affectation						
45	Dédom. de collect. publiques	47.50	-32,650,700	-31,855,400	2.50	-30,611,103.18	6.66
46	Subventions acquises						
48	Prélèvements sur les réserves	0.78	-535,100	-948,000	-43.55	-1,383,070.96	-61.31
49	Imputations internes	5.28	-3,629,800	-3,623,000	0.19	-3,487,929.97	4.07
	DIRECTION	100.00	-68,735,400	-66,785,800	2.92	-63,640,046.36	8.01

Effet COVID-19 sur le budget:

Le budget 2021 fait abstraction des pertes de revenus attendues pour 2021. Il est cependant attendu des pertes dans plusieurs services, notamment dans les revenus des soins dentaires et des APEMS et du Service de la petite enfance (ex SAJE).

Conclusions

Nos remerciements vont à M. Claude Demierre pour sa présence à toutes les séances et son aide si précieuse.

Nous remercions vivement les cheffes et chefs de service ainsi que les responsables que nous avons rencontrés pour leur patience et leur disponibilité. Merci donc à Mme Béatrice Delanoy Ortega et M. Claude Simarro (SSPR), M. Jean-Claude Seiler et Mme Isabelle Lachavanne (SPE), Mme Karin Barraud et M. Julien Wisard (SPS), Mme Estelle Papaux (SGEJQ), Mme Barbara de Kerchove et M. Rocco Giugno (SEP). Finalement, merci au Municipal Monsieur David Payot pour sa disponibilité.

Ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions et n'ayant pas d'autres commentaires, les sous-commissaires EJQ vous invitent à accepter le budget 2021 sans réserves.

Aude Billard (rapportrice)

Daniel Dubas

Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction EJQ par :

Oui : 12

Non : 0

Abstention : 1

Elle vous recommande d'en faire de même.

8.6. Finances et mobilité (FIM)

Préambule

La sous-commission a posé de nombreuses questions, qui ont obtenu des réponses précises et détaillées.

Nous tenons à remercier ici Madame Florence Germond, Directrice des Finances et de la Mobilité ainsi que les personnes suivantes pour la qualité des renseignements fournis :

Service	Personnes	Fonction
Finances	M. Emmanuel Bourquin	Chef de service
Routes et mobilité	M. Patrick Etournaud	Chef de service
	Mme Lorena Doussot	Contrôleuse de gestion
Propreté urbaine	M. Stéphane Beaudinot	Chef de service
	M. Patrick Jacomino	Chef de service adjoint
Secrétariat général	M. Sacha Vuadens	Chef de service a.i.
Achat et logistique Ville	M. Luc Perraux	Chef de service
	M. Jacques Vuilliomnet	Chef de division
SPEL	Mme Vesna Stanimirovic	Cheffe de service
	Mme Catherine Crevoisier	Adjointe de la cheffe de service

Enfin, nous remercions tout particulièrement Madame Anja Borgeaud, Cheffe de la comptabilité de direction FIM ainsi que Madame Veronica Ecuyer, contrôleuse financière.

Budget de la direction

Comme le montre le tableau ci-dessous, en comparaison du budget 2020, les charges sont en augmentation puisqu'elles se montent à CHF 193'203'000.- (2020: CHF 192'676'100.-) soit 0,3 %.

En revanche, le budget 2021 prévoit une diminution importante de revenus de - 1.15 % par rapport au budget 2020, pour atteindre CHF 655'428'300.- (2020 : CHF 663'049'500.-).

Les charges par service

Les charges sont en augmentation de manière importante aussi bien à Achat et logistique (SALV) qu'au SPEL. Ceci s'explique par le transfert du Plan de mobilité Lausanne (PML) du SPEL au SALV ainsi que par le transfert de l'Unité Santé et Sécurité au travail (USST) du SMUN au SPEL. Le PML représente un transfert de charges de 3,7 mios tandis que l'USST représente 2,2 mios.

		Budget				Ecart budget 2021/2020		Comptes 2019
CHARGES		2021	%	2020	%	Montant	%	Montant
601	Secrétariat général (SGFIM)	14'493'900	7,50	14'352'800	7,45	141'100	0,98	13'938'901
670	Achat et logistique (SALV)	12'428'300	6,43	10'363'900	5,38	2'064'400	16,61	10'010'770
690	Finance (SFIM)	52'119'300	26,98	53'191'500	27,61	-1'072'200	-2,06	55'750'456
691	Personnel (SPEL)	1'035'300	0,54	-496'700	-0,26	1'532'000	147,98	15'669'145
692	Route et mobilité (RM)	54'206'200	28,06	56'915'000	29,54	-2'708'800	-5,00	55'172'895
693	Propreté urbaine (PUR)	58'920'000	30,50	58'349'600	30,28	570'400	0,97	54'137'020
Direction		193'203'000	100,00	192'676'100	100,00	526'900	0,27	204'679'187

Les revenus par service

Les revenus sont en augmentation dans les seuls services Achat et logistique, Routes et mobilité ainsi que Propreté urbaine. Tous les autres services enregistrent une baisse de leurs revenus.

		Budget				Ecart budget 2021/2020		Comptes 2019
REVENUS		2021	%	2020	%	Montant	%	Montant
601	Secrétariat général (SGFIM)	341'100	0,05	586'400	0,09	-245'300	-41,83	374'882
670	Achat et logistique (SALV)	8'727'600	1,33	6'769'100	1,02	1'958'500	28,93	6'207'101
690	Finance (SFIM)	551'710'300	84,18	561'243'600	84,65	-9'533'300	-1,70	588'826'383
691	Personnel (SPEL)	7'207'700	1,10	9'429'700	1,42	-2'222'000	-23,56	9'489'687
692	Route et mobilité (RM)	43'007'400	6,56	41'523'800	6,26	1'483'600	3,57	42'744'566
693	Propreté urbaine (PUR)	44'434'200	6,78	43'496'900	6,56	937'300	2,15	40'671'627
DIRECTION		655'428'300	100,00	663'049'500	100,00	-7'621'200	-1,15	688'314'246

Les charges par nature

		Budget 2021							Budget 2020	Ecart budget	Ecart en %
CHARGES		Secrétariat général	Achat et logistique	Finances	Personnel	Route et mobilité	Propreté urbaine	Total			
30	Charges de personnel	2'156'600	5'507'700	5'874'000	13'980'600	24'181'000	36'022'600	87'722'500	85'294'400	2'428'100	2,85
	Correctif de la masse salariale	0	0	0	-16'300'000	0	0	-16'300'000	-17'000'000	700'000	-4,12
31	Biens, services et marchandises	71'000	4'060'800	1'853'900	2'754'700	9'232'000	18'305'200	36'277'600	35'822'100	455'500	1,27
32	Intérêts passifs	0	0	27'844'900	0	0	0	27'844'900	29'545'000	-1'700'100	-5,75
33	Amortissements	625'000	1'327'700	12'170'000	0	9'397'000	3'743'000	27'262'700	28'466'700	-1'204'000	-4,23
35	Dédommagement à des coll. Publ.	0	0	2'500'000	0	0	101'500	2'601'500	2'500'000	101'500	4,06
36	Subventions accordées	10'350'000	0	0	0	395'900	46'000	10'791'900	10'795'800	-3'900	-0,04
39	Imputations internes	1'291'300	1'532'100	1'876'500	600'000	11'000'300	701'700	17'001'900	17'252'100	-250'200	-1,45
DIRECTION		14'493'900	12'428'300	52'119'300	1'035'300	54'206'200	58'920'000	193'203'000	192'676'100	526'900	0,30

C'est dans les charges du personnel ainsi que dans le correctif de la masse salariale que l'on retrouve le plus gros écart par rapport au budget 2020. A noter d'importantes diminutions dans les intérêts passifs et les amortissements.

Les commentaires relatifs aux charges par nature figurent dans le chapitre 4 ci-après.

Les revenus par nature

REVENUS	Budget 2021							Budget 2020	Ecart budget	Ecart en %
	Secrétariat général	Achat et logistique	Finances	Personnel	Route et mobilité	Propreté urbaine	Total			
40 Impôts	0	0	492'800'000	0	0	0	492'800'000	500'300'000	-7'500'000	-1,50
41 Patentes, concessions	0	0	0	0	6'000	0	6'000	6'000	0	0,00
42 Revenus des biens	250'000	929'300	15'021'800	0	25'896'700	84'000	42'181'800	39'908'800	2'273'000	5,70
43 Taxes, ventes et prestations facturées	91'100	5'677'100	9'919'800	5'860'800	3'278'000	32'087'000	56'913'800	58'694'900	-1'781'100	-3,03
44 Part. à des recettes sans affectations	0	0	7'000'000	0	0	0	7'000'000	6'000'000	1'000'000	16,67
45 Dédommagement à des coll. Publ.	0	0	0	0	11'200'000	9'042'000	20'242'000	19'906'000	336'000	1,69
46 Subventions acquises	0	0	0	0	316'000	0	316'000	70'000	246'000	351,43
48 Prélèvement sur les réserves	0	0	0	0	0	2'706'900	2'706'900	1'068'900	1'638'000	153,24
49 Imputations internes	0	2'121'200	26'968'700	1'346'900	2'310'700	514'300	33'261'800	36'849'600	-3'587'800	-9,74
DIRECTION	341'100	8'727'600	551'710'300	7'207'700	43'007'400	44'434'200	655'428'300	662'804'200	-7'375'900	-1,11

Les commentaires relatifs aux revenus par nature figurent dans le chapitre 4 ci-après.

Personnel

Les effectifs globaux de la direction passent de 676.52 EPT, au budget 2020, à 687.57 EPT pour le budget 2021, soit une augmentation de 11 EPT. Il y a une année, la direction avait déjà budgété une augmentation de 8.2 EPT. Des mouvements sont explicables en raison des transferts de l'USST ou du PML d'un service à l'autre. A noter encore que l'évolution des effectifs comprend aussi des transferts d'EPT d'une unité budgétaire à l'autre (opération globalement neutre). Il s'agit en clair d'un transfert de 2.3 EPT de Routes et mobilité au SPEL, dans une seule unité où se présente des problèmes à couvrir le travail de personnes parties.

LEGENDE

- Transfert d'EPT d'une unité budgétaire à une autre, opération globalement neutre
 - Postes déjà accordés (intégrés au Plan des postes) :
- autorisation municipale déjà obtenue (indiquer la date de la décision)
 - Mouvement d'EPT intervenant dans la procédure d'élaboration budgétaire
- Les transferts à l'intérieur de mêmes unités budgétaires (UB) ne sont pas pris en considération

Lib. nouv.	Services	Effectif budgétaire pour 2020	Effectif budgétaire pour 2021	Ecart				Détail des mutations	DECISIONS Mentionner obligatoirement la note Mpté y relative
6 FINANCES ET MOBILITE									
6010	Secrétariat général	13,9000	13,9000	0,0000					
6700	SALV	39,5250	40,3250	0,8000		0,8000		Augmentation de 0,8 EPT pour un poste de gestionnaire dans le cadre du transfert du Plan mobilité Lausanne du SPEL au SALV	
6900	Services des finances	39,0500	39,0500	0,0000					
6910	SPeL	50,8500	61,4000	10,5500		10,9000	10,9000	divers postes, transfert USST au SPEL (devient DSST chez FIM), 12.05 ept au SPEL	V2 du budget
						-4,6500	-4,6500	Diminution de 4.65 EPT au sein de l'USST, une partie de ce domaine a été externalisée auprès d'unisanté.	V3 du budget NM validée le 10.09.2020
						-0,8000	-0,8000	Diminution de 0,8 EPT pour un poste de gestionnaire dans le cadre du transfert du Plan mobilité Lausanne du SPEL au SALV	
					0,2000		0,2000	Augmentation définitive de 0.2 EPT pour le poste de chef de d'unité ORM dès le 01.01.2020, suite à une diminution d'EPT du poste rattaché au plan des postes du service des routes et de la mobilité.	NM validée le 05.12.2019
					0,1000		0,1000	Augmentation définitive de 0.1 EPT pour le poste d'adjoint-e à la cheffe de serv. dès le 01.01.2020, suite à une diminution d'EPT du poste 00004476 rattaché au plan des postes du service des routes et de la mobilité.	NM validée le 05.12.2019
					0,5000		0,5000	Augmentation définitive de 0.5 EPT pour le poste de chef de de domaine Santé et Sécurité au travail dès le 01.01.2020, suite à une diminution d'EPT du poste rattaché au plan des postes du service des routes et de la mobilité.	NM validée le 05.12.2019
					0,5000		0,5000	Création de 0.5 EPT pour un poste de spécialiste rémunération dès le 01.01.2020, compensé par la diminution d'EPT du poste rattaché au plan des postes du service des routes et de la mobilité.	NM validée le 05.12.2019
					1,0000		1,0000	Création de 1.0 EPT pour un poste de chef de projet SIRH dès le 01.01.2020, compensé par la réduction du poste rattaché au plan des postes du service des routes et de la mobilité.	NM validée le 05.12.2019.
						0,8000	0,8000	Mesures de soutien aux jeunes lausannois-es pour la formation professionnelle	V2 du budget
						1,0000	1,0000	Soutien à la formation - 0.1 ept par apprenti à 10'660/an (engagement 2020)	
						1,0000	1,0000	Soutien à la formation - 0.1 ept par apprenti à 10'660/an (engagement 2021)	
6920	Routes et mobilité	200,4000	198,1000	-2,3000	-1,0000		-1,0000	Réduction de 1 EPT du poste de constructeur/trice de routes dès le 01.01.2020, pour la création du poste de chef de projet SIRH rattaché au plan des postes du service du personnel.	NM validée le 05.12.2019
					-0,3000		-0,3000	Diminution définitive de 0.3 EPT du poste de couturier-ère dès le 01.01.2020, pour les postes de chef de d'unité ORM et d'adjoint-e à la cheffe de serv. rattachés au plan des postes du service du personnel.	NM validée le 05.12.2019
					-1,0000		-1,0000	Diminution définitive de 1 EPT du poste d'ouvrier-ère de la construction (Unité Travaux) dès le 01.01.2020, pour les postes de chef de domaine Santé et Sécurité au travail et de spécialiste rémunération rattachés au plan des postes du service du personnel.	NM validée le 05.12.2019
693	Propreté urbaine	332,6000	334,6000	2,0000		1,0000	1,0000	Création de 1.0 EPT pour un poste d'ouvrier-ère d'entretien du 01.12.2019 au 30.11.2021 (CDD 2 ans), 75 % péréquation 25 % autre	NM validée le 28.11.2019
						1,0000	1,0000	Création de 1.0 EPT pour un poste d'ouvrier-ère dès le 01.02.2020, corbeille de rue	NM validée le 23.01.2020
					-1,0000		-1,0000	Réduction du poste vacant d'agent-e GPGD de 1.0 EPT pour la création d'un nouveau poste de responsable GPGD de 1.0 EPT au 01.04.2020	NM validée le 26.03.2020
						1,0000	1,0000	Création d'un nouveau poste de responsable GPGD de 1.0 EPT par la réduction du poste vacant d'agent-e GPGD de 1.0 EPT au 01.04.2020	NM validée le 26.03.2020
		676,5250	687,5750	11,0500	0,0000	2,0000	9,0500	11,0500	

Auxiliaires

La Ville fait appel à des auxiliaires pour des tâches ponctuelles et dans un temps délimité, mais aussi parfois en renfort pour des postes plus conséquents afin de palier des absences ou dans le cadre de développements à réaliser dans un certain délai peu compressible. C'est le cas notamment au secrétariat général où il s'agit d'appuyer le nouveau secrétaire général ad intérim et où un auxiliaire sera engagé. Les sous-commissaires ont souhaité connaître la distinction entre un contrat en CDD et un contrat d'auxiliaire. Fondamentalement, il y a peu de différence. Les personnes engagées en CDD sont au plan des postes et les personnes en contrat auxiliaire doivent dorénavant correspondre aux différentes catégories clarifiées. Le SPEL nous a assuré vouloir opter le plus souvent possible aux CDD à l'avenir. Une analyse est d'ailleurs en cours. Les auxiliaires n'étant pas au plan des postes, ils n'apparaissent pas dans le document d'évolution des effectifs, mais en revanche dans les feuillets qui détaillent les traitements, personnel fixe et auxiliaires ou en CDD de chaque service. Toutefois, seuls les sommes y relatives y sont indiquées ne permettant pas une vision en terme de personnes concernées. En effet, mise à part les auxiliaires mensualisés, ce type de population n'a pas un taux d'activité associé (et donc des ept). Il nous apparaît que ce détail mériterait d'être renseigné à l'avenir.

Budget et commentaires par service

Secrétariat général (SGFIM)

Les renseignements complémentaires ressortant de la brochure du budget 2020 sont les suivants :

6010 Secrétariat général

6010.301 L'augmentation s'explique principalement par le renfort alloué au développement de projets du secrétariat général

Nous formulons les commentaires suivants :

Au poste 301, il s'agit d'une augmentation liée à l'engagement d'un auxiliaire.

Achat et logistique (SALV)

Les renseignements complémentaires ressortant de la brochure du budget 2021 sont les suivants :

6700 Service achat et logistique Ville (SALV)

Le plan mobilité Lausanne (PML) est transféré du Service du personnel au Service achat et logistique Ville, soit 0.8 ept. L'ensemble du budget du SALV est impacté par ce transfert

6700.390 Diminution de la facturation interne des intérêts résultant des amortissements

Nous formulons les commentaires suivants :

Nous signalons tout d'abord que le service a effectué un énorme travail durant le premier confinement au service des autres services ou directions. A noter le transfert du Plan Mobilité Lausanne (PML) du SPEL au SALV qui représente une enveloppe de 3.7 mios. Hors PML, le budget reste donc stable.

Finances (SFIN)

Les renseignements complémentaires ressortant de la brochure du budget 2021 sont les suivants :

6900 Service des finances

6900.316 L'augmentation s'explique principalement par les nouvelles licences ABACUS et la fin de l'application Cash-in

6900.318 Diminution des frais d'emprunts obligataires. Une seule opération est prévue en 2021 contre deux en 2020, les frais liés à ces opérations étant intégralement amortis dans l'année au cours de laquelle l'emprunt a été émis

6900.322 Baisse des charges d'intérêts compte tenu de renouvellements à des taux inférieurs (CHF 1.7 million). Diminution des intérêts résultant d'une augmentation modérée de la dette et de la situation actuelle des marchés qui devrait permettre à la Ville de continuer à bénéficier de taux historiquement bas lors des renouvellements d'emprunts. Cette rubrique présente la situation après l'imputation des intérêts aux Services (y c. SIL -CHF 3.5 millions)

6900.400 Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques sont budgétés en baisse de CHF 7.2 millions, essentiellement en conséquence de la crise du COVID-19

6900.401	Les impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales sont budgétés en baisse de CHF 4 millions, essentiellement en conséquence de la crise du COVID-19
6900.402	L'impôt foncier est budgétisé en hausse de CHF 3.2 millions sur la base de l'évolution moyenne de ces dernières années et l'application du nouvel arrêté d'imposition
6900.421	Adaptation des intérêts moratoires sur les taxations des personnes physiques et morales (communiqué par l'ACI)
6900.431	Adaptation des frais de contentieux (frais de sommation)
6900.434	Opération exceptionnelle réalisée aux SIL en 2020 qui n'a pas été reconduite en 2021. Opération réalisée dans le secteur de l'électricité avec des clients marché hors Lausanne dont une partie bénéficie à la bourse communale
6900.441	La part à l'impôt sur les gains immobiliers est budgétisée légèrement à la hausse sur la base de la moyenne de ces dernières années
6900.490	Diminution résultant essentiellement d'une baisse de la facturation interne des intérêts suite à une diminution du taux de 0.25% (CHF -1.8 million) et fin d'une imputation de subventions

Nous formulons les commentaires suivants :

Les intérêts de la dette ne cessent de diminuer ce qui est dû aux conditions de renouvellements historiquement basses au niveau de certains emprunts de la ville. Pour 2021, il est prévu d'économiser encore 5 mios. Il reste encore deux emprunts à renouveler d'ici 2022.

De manière générale et en raison de la Covid-19, la Ville prévoit une baisse de 7,2 mios des revenus de l'impôt sur le revenu et la fortune, ainsi qu'une baisse de 4 mios de revenus de celui des personnes morales. Pour faire ces calculs, la Ville a tout d'abord établi son budget sans tenir compte de la Covid. Elle a ensuite retenu les indices statistiques du PIB vaudois établis par StatVaud et le CREA, tablant sur le recul de PIB annoncé à 5.5% pour l'année 2020 et une croissance de 3.5% en 2021. Ces calculs sont donc prudents mais réalistes.

L'accord en lien avec la participation à la cohésion sociale, prévoit une prise en charge supplémentaire du Canton pour un montant de CHF 40 mios de la part dévolue aux communes. L'impact pour la Ville peut être estimé à environ CHF 5 mios. Ce montant est compensé par l'accroissement attendu au titre de la Covid.

Personnel (SPEL)

Les renseignements complémentaires ressortant de la brochure du budget 2021 sont les suivants :

691 Service du personnel

6910 Service du personnel

L'Unité Santé et Sécurité au Travail (USST) est transférée du SMUN au SPEL. L'ensemble du budget du SPEL est impacté par ce transfert.

De plus, le plan mobilité Lausanne (PML) est transféré du Service du personnel au Service achat et logistique Ville, soit 1 ept. L'ensemble du budget du SPEL est impacté par ce transfert

6910.301 Augmentation du fait de la fin de la dissolution Equitas CHF 497'200.- (rattrapages) et externalisation de la médecine du travail

6910.310	Diminution due au changement de prestataire de service et regroupement des annonces pour les recherches de collaborateurs
6910.311	Diminution budget pour le remplacement de badgeuses
6910.314	Augmentation en lien avec les loyers suite à une rocade de services dans le bâtiment de la Louve 1
6910.316 PeopleSoft	Diminution liée à une redéfinition du contrat concernant les redevances
6910.318 du travail	Augmentation due au mandat accordé pour l'externalisation de la médecine
6910.331	Diminution due aux crédits amortis relatifs aux projets « Bien-être au travail- gestion des absences » & « Maintenance et développement du SIRH »

6911 Correctif de la masse salariale

6911.308	Adaptation lié à la mise en œuvre d'un nouveau système de rémunération pour les auxiliaires comprenant un treizième salaire pour les auxiliaires de la Ville.
----------	---

Nous formulons les commentaires suivants :

Au poste 311, il faut lire augmentation en lieu et place de diminution. Cette augmentation est principalement due au soutien lié à la formation.

Routes et mobilité (RM)

Les renseignements complémentaires ressortant de la brochure du budget 2021 sont les suivants :

6920 Service des routes et de la mobilité

6920.310	Augmentation du budget pour financer la création de la mallette « Mobilité » destinée aux nouveaux habitants lausannois
6920.311	Augmentation du budget alloué à l'entretien des installations de signalisation lumineuse. Une partie du budget alloué au renouvellement du parc d'horodateurs est transférée dans l'enveloppe des autorisations d'achats afin de financer ce renouvellement conformément aux directives communales
6920.312	Adaptation au réel du budget de consommation d'eau, de gaz et d'électricité. Transfert du budget lié à l'éclairage des passages inférieurs communaux à la division éclairage public des SIL selon décision municipale du 30 janvier 2020
6920.313	Diminution du budget alloué à l'entretien des installations de signalisation lumineuse et adaptation au réel du budget d'achat de sel destiné au déneigement Suite à un changement de pratique les achats de carburant destiné à la vente à des tiers sont dorénavant imputés sur le compte de bilan de la Ville. Cela implique ne baisse du budget ad hoc et des recettes équivalentes sous la nature 435
6920.319	Diminution due à la baisse de la taxe RPLP pour les poids lourds suite au renouvellement des camions de la Ville

6920.330	Diminution liée à la mise en production d'un nouveau logiciel de gestion des macarons de stationnement réservés aux résidents lausannois
6920.331	Diminution due principalement à la rénovation et à l'extension de la voirie en 2014 et 2015, ainsi que sur les études des Plaines-du-Loup (complètement amorti en 2020) ainsi que la baisse d'amortissement sur les aménagements de la place de la Sallaz (en 2021 dernier amortissement plus bas)
6920.427	Facturation de la taxe d'occupation du domaine public aux chantiers de la Ville
6920.434	Augmentation des tarifs de l'unité Garage pour les réparations des véhicules communaux et valorisation des prestations réalisées pour le Service des sports dans le cadre de manifestations
6920.435	Diminution des recettes issues de la vente de carburant à des tiers en lien avec le changement de pratique annoncé en en 313
6920.439	Inscription au budget des recettes découlant de la facturation des prestations du service dans le cadre des projets AFTPU et M3 et de la nouvelle recette liée à la prise en charge par la taxe sur l'éclairage public des charges d'éclairage des abribus selon décision municipale du 30 janvier 2020
6920.461	Adaptation de la recette cantonale pour l'entretien des routes en traversée de localité selon la planification annuelle
6920.490	Baisse des prestations de transports effectuées pour les autres services de la Ville

Propreté urbaine (PUR)

Les renseignements complémentaires ressortant de la brochure du budget 2021 sont les suivants :

693 Service de la propreté urbaine

6930 Administration du service

6930.365	Diminution du budget concernant les besoins effectifs en lien avec l'utilisation du réseau pour l'affichage des campagnes de sensibilisation sur le littering ou le tri des déchets ménagers
6930.425	Adaptation des recettes en lien avec la répartition des dividendes servis (déchets spéciaux) avec la division du CID (rubrique 6932.439)

6931 Tri des déchets

Néant

6932 Gestion des déchets urbains

6932.305	Diminution due à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accidents qui ne représente que la part employeur
6932.309	Optimisation des coûts de formation, notamment pour les détenteurs d'un permis poids-lourd

- 6932.310 Adaptation du budget à l'évolution des besoins s'agissant des frais d'impression et de fourniture de papiers
- 6932.312 Augmentation de la consommation électrique en lien avec les véhicules électriques et l'électrification de la compression des déchets dans les camions de collecte
- 6932.313 Diminution des frais de carburants, mais augmentation des achats de pièces mécaniques pour l'entretien des véhicules
- 6932.315 Augmentation des coûts d'entretien des véhicules en raison d'une adaptation des tarifs internes pour les heures de mécaniciens et tôliers en carrosserie facturées par les ateliers et magasins de la Ville (RM)
- 6932.331 Augmentation des amortissements sur les crédits d'investissement ainsi que pour les véhicules, machines et matériel
- 6932.390 Diminution des facturations internes provenant d'autres services communaux et baisse des intérêts imputés à la division
- 6932.435 Diminution de recettes en lien avec la vente de certains matériaux comme le matériel électronique, les métaux, le papier/carton (suppression) et le verre
- 6932.436 Diminution liée à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accidents de la part employé
- 6932.439 Augmentation des recettes en lien avec la répartition (cf. rubrique 6930.425 ci-dessus) des dividendes servis par Cridec S.A. (déchets spéciaux)
- 6932.452 Augmentation des recettes provenant des communes limitrophes (Renens, Prilly, Pully et Paudex) aux charges des déchèteries auxquelles leur population a accès
- 6932.480 Augmentation du prélèvement sur le Fonds de réserve lié à la gestion des déchets urbains en relation avec l'excédent de charges projeté

6933 Propreté du domaine public

- 6933.313 Adaptation du budget en lien avec l'achat de poubelles « Requins » en 2020, non reconduit en 2021
- 6933.314 Diminution des frais d'entretien pour les locaux, dépôts et autres WC publics
- 6933.315 Augmentation des coûts d'entretien du parc automobile suite à une adaptation des tarifs internes pour les heures de mécaniciens et tôliers en carrosserie facturées par les ateliers et magasins de la Ville (RM) et par un accroissement des prestations fournies par des garages privés pour des réparations spécialisées
- 6933.316 Adaptation du budget liée à une diminution des frais de leasings suite à la réintégration de certains véhicules dans les autorisations d'achats lors de leur remplacement
- 6933.318 Augmentation des frais de transports effectués par l'Unité transports des ateliers et magasins de la Ville (RM)
- 6933.331 Augmentation liée à l'amortissement des véhicules intégrés dans les autorisations d'achats (cf. 316 ci-dessus)
- 6933.390 Augmentation de la facturation interne des intérêts résultant des amortissements

6933.424 d'occasion	Adaptation budgétaire aux prévisions de vente de véhicules et machines
6933.427	Augmentation liée à la location d'anciens édicules publics réaffectés en petits établissements commerciaux
6930.434	Augmentation liée à la valorisation des prestations (balayage mécanique) effectuées pour le Service des sports lors de manifestations
6933.451	Augmentation des subventions obtenues dans le cadre de la péréquation communale sur les routes
6933.490	Diminution des prestations fournies pour l'enlèvement des déchets de surface dans les ports suite à l'acquisition d'équipements appropriés en 2020, achat non reconduit en 2021

6934 Incinération des déchets

6934.305	Diminution due à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accidents qui ne représente que la part employeur
6934.318	Augmentation des honoraires, notamment en lien avec les frais de certification ISO 9001 et 14001
6934.436	Diminution liée à la modification de la comptabilisation des cotisations aux assurances accidents de la part employé

6935 Centre de compactage (GEDREL)

Néant

Conclusions

Le budget correspond aux projections faites sur la base des comptes 2019. A noter toutefois que contrairement au passé, certaines valorisations de déchets coûtent désormais à la ville (poste 318) au lieu de générer des recettes.

Recommandations

Les sous-commissaires formulent la recommandation suivante pour l'ensemble des services de la Ville, en lien avec la question des auxiliaires développées au chapitre 3.1 du présent rapport :

- Fournir à la COFIN lors de la présentation des budgets un tableau par service indiquant le nombre de personnes prévues en plus du traitement global, dans le cadre des contrats d'auxiliaire.

Cette recommandation a été acceptée par 13 OUI (unanimité).

Philippe Miauton (rapporteur)

Vincent Brayer

Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction FIM par :

Oui : 13

Non : 0

Abstention : 0

Elle vous recommande d'en faire de même.

8.7. Services industriels (SIL)

Introduction

Le budget pour l'année 2021 de la Direction des SIL propose une hausse importante (11%) du bénéfice global dégagé par les Services industriels (passant de 39 millions de francs pour le budget 2020 à 43 millions pour le budget 2021).

Cette hausse du bénéfice est due principalement à une prévision de hausse du bénéfice de l'électricité (passant de 8,4 à 10 millions), et du chauffage à distance (passant de 10 à 12,8 millions, y compris un prélèvement de 1 millions dans les réserves, et un versement de 2,4 millions financé par le Plan climat de la ville). La baisse du déficit du multimédia (-3,3 millions, contre -4,6 millions l'an dernier) y contribue également. Il faut toutefois noter que l'essentiel de ces améliorations (CAD et électricité) proviennent d'une baisse du taux d'intérêt interne de la ville en 2021 (de 3 à 2,5%) et d'une augmentation du WACC (qui permet une meilleure rétribution du réseau).

Les revenus croissants tirés du chauffage à distance sont une bonne nouvelle à la fois sur le plan financier, mais aussi car ils témoignent d'une mesure concrète de transition énergétique vers une manière de se chauffer plus efficace et plus respectueuse de l'environnement. On observe au plan des investissements une volonté croissante des SIL de développer à moyen terme les capacités de production et le réseau dans ce domaine. C'est d'ailleurs le seul endroit où se marque une volonté forte d'assurer la transition énergétique et climatique. Ce développement implique à court terme une refonte de la structure tarifaire du chauffage à distance qui devrait séparer la fourniture de chaleur du transport de celle-ci, à l'instar des autres fluides vendus par les SIL.

Notons toutefois que les volontés d'ouverture à la concurrence du marché du gaz (Monsieur Prix, Commission fédérale de la concurrence, projet du Conseil fédéral d'ouverture du marché...) devraient aboutir prochainement et péjorer à long terme le revenu relativement stable que les SIL perçoivent de cette activité (en moyenne près de 30 millions de bénéfices annuels). La volonté politique – et les pressions sociales – poussant vers une transition énergétique qui abandonne les énergies fossiles contribuent également à réduire les perspectives futures du gaz, en tout cas sous sa forme de gaz dit « naturel » (c'est-à-dire de gaz fossile). Cette année déjà le revenu du gaz est estimé en légère baisse (de 29 à 27,7 millions). De manière plus anecdotique, mais révélatrice du destin du gaz dit naturel, on relève également l'abandon des stations de recharge GNC des véhicules roulant au gaz ; ce qui d'ailleurs améliore le résultat des SIL.

Enfin le multimédia, qui reste déficitaire, l'est relativement moins. L'érosion du nombre de client est compensée par une importante baisse des coûts.

Il faut encore relever que les 34 millions prélevés de manière excédentaire et indue (suivant le jugement du Tribunal fédéral) par les SIL sur la vente d'électricité aux consommateurs lausannois seront rendus selon une formule qui doit encore être élaborée entre la Commission fédérale de l'électricité (Elcom) et les SIL – vraisemblablement via une

réduction du tarif de l'électricité à partir des tarifs 2022. En tout état de cause, cela n'a pas d'impact sur le budget 2021.

Budget de la direction

Les charges et revenus par service

N° serv	Service	Type	Réel 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart budgets
721	Patrimoine	Recettes	-181'435'308	-164'804'900	-179'749'700	-14'944'800
		Coûts	110'141'264	106'246'600	115'372'900	9'126'300
		Réserves	-3'500'000	-3'000'000	-1'000'000	2'000'000
		Plan climat		-2'400'000	-2'400'000	0
Total 721			-74'794'044	-63'958'300	-67'776'800	-3'818'500
722	Réseaux	Recettes	-2'880'230	-2'789'000	-2'595'400	193'600
		Coûts	32'048'769	37'754'700	36'677'000	-1'077'700
Total 722			29'168'539	34'965'700	34'081'600	-884'100
723	Productions	Recettes	-11'166'692	-10'781'000	-12'287'100	-1'506'100
		Coûts	25'989'055	29'440'100	29'507'000	66'900
Total 723			14'822'363	18'659'100	17'219'900	-1'439'200
724	Commercial	Recettes	-211'861'911	-238'025'900	-200'755'500	37'270'400
		Coûts	164'850'639	180'682'300	143'933'700	-36'748'600
Total 724			-47'011'272	-57'343'600	-56'821'800	521'800
725	Services partagés	Recettes	-1'352'401	-1'296'500	-1'227'600	68'900
		Coûts	23'438'979	26'935'200	27'467'900	532'700
Total 725			22'086'578	25'638'700	26'240'300	601'600
726	Secrétariat général	Recettes	-10'883'749	-10'837'200	-10'222'700	614'500
		Coûts	12'886'850	13'660'900	13'611'000	-49'900
Total 726			2'003'101	2'823'700	3'388'300	564'600
Total général			-53'724'734	-39'214'700	-43'668'500	-4'453'800

Les écarts sont commentés au point 4 de notre rapport.

Les revenus par produits

	Réel 2019	Budget 2020	Budget 2021
Electricité			
Résultat opérationnel	17'539'661	7'471'726	10'071'609
Pélèvements sur réserves	1'800'000	1'000'000	-
Résultat final	19'339'661	8'471'726	10'071'609
Gaz			
Résultat opérationnel	28'799'986	28'012'736	27'730'393
Pélèvements sur réserves	1'700'000	1'000'000	-
Résultat final	30'499'986	29'012'736	27'730'393
Chauffage à distance			
Résultat opérationnel	8'997'285	7'667'537	9'466'190
Pélèvements sur réserves	-	-	1'000'000
Plan climat	-	2'400'000	2'400'000
Résultat final	8'997'285	10'067'537	12'866'190
Multimédia			
Résultat opérationnel	-1'964'189	-4'619'304	-3'311'003
Pélèvements sur réserves	-	1'000'000	-
Résultat final	-1'964'189	-3'619'304	-3'311'003
Autres (prest. à tiers)			
Résultat opérationnel	-3'148'010	-4'717'996	-3'688'689
Pélèvements sur réserves	-	-	-
Résultat final	-3'148'010	-4'717'996	-3'688'689
TOTAL			
Résultat opérationnel	50'224'734	33'814'700	40'268'500
Pélèvements sur réserves	3'500'000	3'000'000	1'000'000
Plan climat	-	2'400'000	2'400'000
Résultat final	53'724'734	39'214'700	43'668'500

Comme chaque année, nous précisons que les chiffres donnés ci-dessus sont extraits de la comptabilité analytique et non du budget stricto sensu. Notre Conseil ne se prononce pas directement sur eux, néanmoins ils sont inclus ici car ils sont probablement les chiffres les plus explicites sur l'activité des SIL.

On y retrouve les tendances évoquées en introduction (hausse du revenu de l'électricité et du CAD), baisse du gaz, moindre perte du multimédia et des prestations de tiers (éclairage public, partenariats, contracting, etc.)

En ce qui concerne l'électricité l'amélioration du bénéfice est due essentiellement à la baisse du taux d'intérêt interne facturé par la ville. Les variations à la baisse du prix de l'électricité sur le marché et l'augmentation du prix de la distribution se compensent en effet. Il en va de même pour le gaz (baisse du prix sur le marché et augmentation de la distribution (WACC en hausse)) ; un moindre prélèvement sur les réserves explique la baisse du bénéfice.

Pour le CAD, l'augmentation du bénéfice est essentiellement due à une hausse du prix de la distribution (WACC du CAD calqué sur le WACC du gaz, lui aussi en hausse), plus qu'à une extension du nombre de clients.

Pour le multimédia, la baisse du nombre de clients est partiellement compensée par une baisse du coût unitaire de la prestation (due à la mutualisation au sein de NetPlus). Des réflexions continuent sur la viabilité à long terme de l'offre citycable.

Le personnel

Le personnel connaît une grande stabilité puisqu'il diminue très légèrement de 550 à 547 EPT. A noter, des transferts entre services au sein des SIL notamment en direction des services partagés (regroupement des formateurs métiers) et du service patrimoine pour les spécialistes télécom.

Budget et commentaires par service

Les principaux écarts sont expliqués dans la brochure du budget. Nous notons ici seulement quelques particularités du budget 2021.

7210 Patrimoine

Pour mémoire, le service « Patrimoine » gère l'ensemble des infrastructures des SIL – c'est pourquoi les coûts et recettes de la production et du transport des différents fluides lui est affecté. On note une augmentation (+3,8 millions CHF) du bénéfice de cette entité qui est dû notamment à :

- la hausse, au 434, des recettes du réseau du CAD
- la baisse, au 322, des taux d'intérêts « internes » facturés par la ville de Lausanne (passant de 3% à 2,5%)

Pour l'électricité, on note à la fois une hausse des recettes du timbre d'acheminement de l'électricité (distribution) +5,1 millions, mais une baisse de revenus liés à la vente (-5,1 millions) due à la baisse du prix de l'électricité.

A noter, que dans le cadre de la réalisation du projet des Axes forts de transport publics (AFTPU) notamment la construction du tram Lausanne-Renens, les TL dédommagent les SIL pour le déplacement de réseaux de conduites situés sous l'emplacement des lignes de transport publics à construire. Il en résulte à la fois des revenus exceptionnels de près de 8 millions (au 424) et des dépenses équivalentes sous forme d'amortissements exceptionnels (au 331).

7220 Réseaux

Ce service, en charge de la construction et de l'exploitation des réseaux, ne connaît pas de grandes variations. Le regroupement des formateurs métiers au sein des Services partagés (7250) explique les variations au niveau des salaires et charges sociales (301-305).

On note en particulier le démantèlement des stations de charge GNC des véhicules roulant au gaz (312 et 315). Par ailleurs le service réseaux augmente le nombre de contrôle OIBT (conformité des installations électriques) dont il a la charge de la supervision (318).

7230 Productions

Là encore, très peu d'évolutions sont à noter en ce qui concerne ce service. Les principaux écarts (301 à 305) au transfert au service patrimoine de 4 ETP en charge du réseau multimédia, le service production se concentrant désormais essentiellement sur la production d'électricité et de chauffage à distance.

La remise de la concession de l'usine de Lavey implique toujours un niveau d'investissement soutenu afin de maintenir cette installation en bon état de fonctionnement à l'échéance de la concession.

La mise en œuvre du Plan lumière (le service productions à la charge de l'éclairage public) se poursuit à bonne allure et produit des effets aux rubriques 318 et 331, et surtout au 480.

7240 Commercial

Si le budget total du service commercial est relativement stable, il en va autrement de certaines rubriques.

Les variations du prix de l'électricité et du gaz se traduisent (et s'équilibrent) dans les rubriques 312 et 435. Si le prix du gaz et de l'électricité sur le marché est en baisse, il n'en va pas de même pour le prix de leur acheminement qui tend plutôt à augmenter. Par ailleurs, une composante non négligeable de cette variation (21,8 millions) provient de la non-reconduction d'une opération exceptionnelle faite en 2019-2020 (vente en gros d'électricité pour un distributeur argovien).

C'est au service commercial que se fait sentir l'évolution du multimédia. D'une part l'érosion du nombre de clients de Citycable est perceptible (434), mais la très forte maîtrise des coûts dues à la mutualisation des moyens de différents distributeurs locaux de contenus multimédias (partenariat NetPlus ; au 318), fait que la marge par client remonte. Ainsi le déficit de ce produit devient bien moindre que lors des exercices précédents – sans toutefois encore être bénéficiaire.

7250 Services partagés

Les principales variations aux services partagés se retrouvent aux rubriques 301 à 305, et viennent du transfert des formateurs métiers du service réseau.

A noter que le seul impact de la crise de covid-19 qui se matérialise visiblement dans le budget des SIL le fait au 313 – augmentation des frais d'acquisition du matériel de protection.

7260 Secrétariat général

Le budget du Secrétariat général ne contient aucune grosse variation, à l'exception d'une diminution des revenus de l'ouvrage FHML (forces motrices Hongrin-Léman) au 434.

Autorisations d'achat

Aucune demande d'autorisation d'achat ne nous a été présentée.

Nos remerciements vont à M. Jean-Yves Pidoux, directeur des SIL, à M. Jacquet (service production), M. Surer et M. Jansen (service commercial), M. Rinaldi et M. Sella (patrimoine), M. Regamey (réseaux), M. Waelti, secrétaire général des SIL, M. Pichon, chef des services partagés des SIL, ainsi qu'à MM. Bertrand Pillard et Jérôme Guignard, qui nous ont détaillés le budget 2021 et ont répondu à nos questions en séance puis par courriel.

Au vu des explications données ci-dessus la sous-commission en charge des SIL vous recommande d'approuver le budget 2021 de cette direction.

Les commissaires :

Romain Felli (rapporteur) Valentin Christe

Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la Direction SIL par :

Oui : 13

Non : 0

Abstention : 0

Elle vous recommande d'en faire de même.

9. Amendements soumis à la COFIN

Amendement n°1

Concerne : CD / Secrétariat municipal

Augmentation du budget du secrétariat municipal de 100'000 CHF pour permettre l'équipement de la salle du conseil communal ainsi que de toutes les salles de commission de solutions de vidéo-conférence, capable d'assurer la tenue de séance en mode mixte présentiel/à distance.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
1103.311	40'600	+100'000	140'600

Total de charges supplémentaires : 100'000 CHF

Au vote, la COFIN a accepté cet amendement par :

Oui : 3+1 | Non : 3 | Abstention : 8

Amendement n°2

Concerne : CD / Service de la Culture

Doubler les montants prévus par la politique de relance de la culture Lausanne.

Le préavis 2020/19 prévoit une attribution de 2'050'000 à la ligne budgétaire 1401.380. Il s'agit de doubler cette attribution.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
1401.380	100'000	+2'050'000	2'150'000

Total de charges supplémentaires : 2'050'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 5 | Abstention : 7

Amendement n°3

Concerne : CD / Service de la Culture

Création d'une subvention pérenne de 65'000.- en faveur de la Paternelle, compensée par une réduction équivalente des subventions casuelles.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
1401.365	51'841'500	+65'000	51'841'500
1401.365		-65'000	

Total de charges supplémentaires : 0 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 7 | Abstention : 3

Amendement n°4

Concerne : CD / Participation à des charges cantonales

Proposer la gratuité des transports publics gratuits le samedi à Lausanne.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
1104.351	190'225'300	+13'100'000	203'325'300

Total de charges supplémentaires : 13'100'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 5 | Non : 7 | Abstention : 2

Amendement n°5

Concerne : SE / Service de l'économie

Sur le modèle de ce que la Municipalité propose pour le fonds de risque pour les institutions culturelles (préavis 2020/19), il s'agit de compléter les CHF 3'000'000 accordés par le préavis 2020/35 à la ligne budgétaire 2200.365 avec CHF 3'000'000 supplémentaires dans le but d'accorder des aides immédiates aux restaurateurs / hôtels / bars risquant la faillite sans liquidité supplémentaire

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
2200.365	625'500	+3'000'000	3'625'500

Total de charges supplémentaires : 3'000'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 5 | Abstention : 7

Amendement n°6

Concerne : SE / Service de l'économie

Création de marge de manœuvre pour que les services puissent agir dès le premier janvier pour aider les acteurs économiques victimes de la crise économique induite par le coronavirus

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
2200.365	625'500	+3'000'000	3'625'500

Total de charges supplémentaires : 3'000'000 CHF

Au vote, la COFIN a accepté cet amendement par :

Oui : 5 | Non : 0 | Abstention : 8

Amendement n°7

Concerne : SE / Corps de police

Proposition de supprimer l'augmentation de la masse salariale liée à l'augmentation des effectifs de polices de 2021 et de revenir aux montants alloués au budget 2020 et d'attribuer ces montants dans le FDD.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
2410.301	73'993'200	-316'400	73'676'800
2410.303	6'902'900	-26'900	6'876'000
2410.304	10'841'500	-58'700	10'782'800
2410.309	2'042'300	-6'000	2'036'300
2410.380	0	+408'000	408'000

Total de charges supplémentaires : 0 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 5 | Abstention : 7

Amendement n°8

Concerne : SCS / Service des sports

Création de marge de manœuvre pour que les services puissent agir dès le premier janvier pour aider les institutions sportives victimes de la crise économique induite par le coronavirus.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
3810.365	9'179'300	+3'000'000	12'179'300

Total de charges supplémentaires : 3'000'000 CHF

Au vote, la COFIN a accepté cet amendement par :

Oui : 6 | Non : 0 | Abstention : 8

Amendement n°9

Concerne : SCS / Service social

Proposition d'augmenter de 600'000.- la subvention pour l'accueil à bas seuil, de sorte à garantir l'ouverture d'au moins 50 places supplémentaires pour le logement d'urgence à Lausanne logement d'urgence.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
3923.365	10'788'900	+600 000	11'388'900

Total de charges supplémentaires : 600'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 5 | Abstention : 7

Amendement n°10

Concerne : SCS / Service du travail

Proposition d'engager 3 EPT dans le domaine de l'inspection du travail. Améliorer l'application effective du droit du travail et des CCT.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
3931.301	703'900	+360 000	1'063'900
3931.303	65'700	+34'600	100'300
3931.304	98'400	+63'000	161'400

Total de charges supplémentaires : 457'600 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 5 | Abstention : 7

Amendement n°11

Concerne : LEA / Secrétariat général

Proposition d'augmenter de 3 ept l'UDD et observatoire de l'environnement pour le suivi et monitoring du plan climat.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
4010.301	2'909'700	+360 000	3'269'700
4010.303	270'900	+34'600	305'500
4010.304	407'400	+63'000	470'400

Total de charges supplémentaires : 457'600 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 6 | Abstention : 4

Amendement n°12

Concerne : LEA / Service d'organisation et informatique

Proposition d'augmenter de 3 ept l'effectif du service afin de faire face aux mutations de l'administration post-covid.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
4910.301	11'721'400	+360 000	12'061'400
4910.303	1'091'800	+34'600	1'126'400
4910.304	1'689'800	+63'000	1'752'800

Total de charges supplémentaires : 457'600 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 9 | Abstention : 3

Amendement n°13

Concerne : EJQ / Service des écoles et du parascolaire

Proposition d'augmenter la subvention de la Ville aux réfectoires scolaires afin de pouvoir baisser de CHF 2,00 le prix des repas payés par les écoliers, soit de CHF 8,00 à CHF 6,00.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
5800.318	7'727'900	+29'000	7'756'900
5800.434	9'263'400	-61'000	9'202'400
5800.439	6'229'700	-10'000	6'219'700

Total de charges supplémentaires : 29'000 CHF

Total de diminution des revenus : 71'000 CHF

Augmentation du déficit : 100'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 5 | Abstention : 7

Amendement n°14

Concerne : EJQ / Service des écoles et du parascolaire

Proposition d'accorder la gratuité des transports publics pour les jeunes en formation jusqu'à 20 ans.

Compte	Montant actuel	Amendement	Montant total
5800.318	7'727'900	+1'500'000	9'227'900

Total de charges supplémentaires : 1'500'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 4 | Abstention : 8

Amendement n°15

Concerne : EJQ / Service de la petite enfance

Proposition d'augmenter de 10% les moyens accordés au Service d'accueil de jour pour les crèches et garderies.

5900 – Lieux d'accueil de jour municipaux

Compte	Montant actuel	Amendement	Montant total
5900.301	31'263'600	+3'126'400	34'390'000
5900.303	2'925'700	+292'600	3'218'300
5900.304	3'859'600	+386'000	4'245'600
5900.305	90'400	+9'000	99'400
5900.309	116'700	+11'700	128'400
5900.310	62'700	+6'300	69'000
5900.311	240'000	+24'000	264'000
5900.312	215'800	+21'600	237'400
5900.313	1'848'100	+184'800	2'032'900
5900.314	122'100	+12'200	134'300
5900.315	17'500	+1'800	19'300
5900.316	1'680'500	+168'100	1'848'600
5900.317	54'400	+5'400	59'800
5900.318	912'500	+91'300	1'003'800
Charges	43'409'600	4'341'200	47'750'800
5900.434	9'752'500	+975'300	10'727'800
5900.451	9'364'500	+936'500	10'301'000
Revenus	19'117'000	+1'911'800	21'028'800
Total net	24'292'600	+2'429'400	26'722'000

Total de charges supplémentaires : 4'341'200 CHF

Total d'augmentation de revenus : 1'911'800 CHF

Augmentation du déficit : 2'429'400 CHF

5901 – Institutions subventionnées

Compte	Montant actuel	Amendement	Montant total
5901.318	29'394'400	+2'939'400	32'333'800

Total de charges supplémentaires : 2'939'400 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 2 | Non : 5 | Abstention : 7

Amendement n°16

Concerne : FIM / Service des routes et de la mobilité

Proposition d'accorder la gratuité du P+R de Vennes le samedi.

Compte	Montant actuel	Amendement	Montant total
6920.365	395'900	+115'000	510'900

Total de charges supplémentaires : 115'000 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 5 | Non : 9 | Abstention : 0

Amendement n°17

Concerne : SIL / Services industriels

Mise en œuvre immédiate de la résolution de M. Vouillamoz suite à l'interpellation « à qui profite ce gaz ? ».

Conformément à la résolution du CC du 10.11.2020, il s'agit d'abolir la prime Raccorgaz, les primes NOVA et Renova, les primes sur l'achat de véhicules propulsés au gaz et de l'attribuer au fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable et les mesures de réduction des émissions de CO₂.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
7240.319	14'480'700	-80'000	14'400'700
7240.380	7'049'400	+80'000	7'129'400

Total de charges supplémentaires : 0 CHF

Au vote, la COFIN a refusé cet amendement par :

Oui : 3 | Non : 4 | Abstention : 7

Amendement n°18

Concerne : SIL / Services industriels

Sortir de la dépendance au gaz en versant 100% de la marge bénéficiaire du gaz (environ 28 millions pris au chiffre 435 du service Commercial SIL au Fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable et les mesures de réduction des émissions de CO2 (chiffre 380 secrétariat général) dans le but d'accélérer la transition vers des énergies moins polluantes.

Comptes	Montant actuel	Amendement	Montant total
7260.380	3'500'000	+28'000'000	31'500'000

Total de charges supplémentaires : 28'000'000 CHF

Au vote, la COFIN a accepté cet amendement par :

Oui : 4 | Non : 3 | Abstention : 7

10. Augmentation de CHF 20'000'000 du capital-actions de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement

Afin que la SILL puisse poursuivre son objectif de création de logements à prix abordables dans le respect des critères du développement durable, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 20 millions. Une augmentation du capital-actions de ce montant, donc des fonds propres, permettrait un investissement de CHF 96 millions pour les droits à bâtir attribués à la SILL étant donné que celle-ci serait candidate aux futures attributions de droit à bâtir pour les projets immobiliers à venir sur la commune de Lausanne. Cet apport de capital supplémentaire devrait ainsi permettre à la SILL de construire environ 250 nouveaux logements, en priorité dans le cadre du projet Métamorphose (Plaines-du-Loup PPA2 et Prés-de-Vidy).

L'augmentation du capital-actions de la SILL impactera le patrimoine financier. Le crédit d'investissement de CHF 20 millions sollicité sera utilisé en fonction des besoins et opportunités d'investissement sur la période 2021 à 2025.

Le capital sera rémunéré à 3% ce qui correspond, à terme, à des rendements annuels de CHF 600'000.- en faveur de la Ville. La rémunération interviendra cependant progressivement, en fonction du rythme de réalisation des projets et dans le respect du droit des sociétés anonymes et des dispositions du code des obligations.

11. Conclusions finales

La Commission des finances propose au Conseil communal d'adopter les conclusions suivantes :

1) d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2021 comme il suit :

Charges	CHF 1'877'098'600.-
Revenus	CHF 1'768'374'600.-

Excédent de charges	CHF 108'724'000.-

Au vote, la COFIN a accepté cette conclusion par :

Oui : 7 | Non : 2 | Abstention : 5

2) de prendre acte du plan des investissements pour les années 2021 à 2024 ;

Au vote, la COFIN a accepté cette conclusion par :

Oui : 7 | Non : 3 | Abstention : 4

3) d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 20'000'000.- pour augmenter le capital-actions de la SILL Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A ;

4) de prendre acte que ce capital de CHF 20'000'000, mentionné au point 3, sera libéré au fur et à mesure des besoins ;

Au vote, la COFIN a accepté les conclusions 3 et 4 en bloc par :

Oui : 8 | Non : 0 | Abstention : 5

Lausanne, le 21 novembre 2020

Le rapporteur :



Daniel Dubas, premier Vice-président de la Commission des finances